Ph./ Fouzi B. Midi Libre

AFFAIRE SONATRACH

KHELIL : «JE L'AI APPRIS PAR LA PRESSE»

Lire en page 5

EMEUTES ET ROUTE BLOQUÉE À TIMIZAR LOGHBAR (TIZI-OUZOU)

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 868 Lundi 18 janvier 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

TROIS TERRORISTES ÉLIMINÉS À SI MUSTAPHA (BOUMERDES)

Page 4

ALGÉRIE - ANGOLA AUJOURD'HUI À 17H00 À LUANDA

ÇA PASSE OU ÇA CASSE

Lire en page 3

Ph./ NewPress

Ph./ Fouzi B. Midi Libre

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

LE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ VIVEMENT SOUHAITÉ

Lire notre supplément économie en pages 11, 12, 13 et 14

ZOOM SUR LA CAN

Mali-Malawi, le match de la dernière chance

Cet après midi, au stade de Cabinda, le Mali affrontera le Malawi dans un match qui sera décisif pour les deux équipes. Le Mali est décidé à passer au second tour, pour cela, les camarades de Kanouté sont obligés de battre les Malawites tout en ayant une oreille fixée sur le match Algérie-Angola qui se jouera à la même heure à Luanda.

En effet, comme tout le monde le sait, le Mali a fait match nul contre l'Angola et s'est incliné devant l'Algérie, ce qui fait qu'il enregistre 1 point dans son compteur. Alors que le Malawi en compte trois et cela après sa victoire contre les Verts lors du premier rendez-vous de ce premier tour.

Les Malawites ont perdu face à l'Angola et espère se qualifier au second tour en tenant tête au Mali. Un match qui sera très disputé, car chaque partie veut passer vaille que vaille. Les Malawites misent sur la victoire de l'Angola pour réconforter leur position. Dans cette rencontre décisive, l'attaquant vedette du Malawi Russell Mwafulirwa est rétabli de sa blessure à un genou qui l'avait privé du match contre l'Angola, a annoncé son sélectionneur, qui compte sur lui pour décrocher une place en quarts aujourd'hui contre le Mali.

"Il est prêt", a assuré Kinnah Phiri au sujet de l'attaquant de 26 ans de Norrköping (Suède). *"On va se battre contre le Mali dans le but de qualifier le Malawi pour la première fois de son histoire en quarts de finale"*.

Lors de la séance de la matinée d'hier, et avant celle de l'après-midi, Mwafulirwa, qui a inscrit le premier des trois buts contre l'Algérie, s'est entraîné normalement, comme le reste de l'effectif désormais au complet. Ce qui va compliquer la tâche des Maliens. Ce qui fait que les jeux seront serrés cet après midi. Car, dans ce groupe A, rien n'est encore clair. Il faut attendre la fin des deux rencontres pour connaitre les noms des deux Lauréats.

Mehdi Yamani

L'attaquant égyptien Moutaâb face au gardien Mozambicain.

Ph / D. R.

L'Egypte deuxième pays qualifié pour les quarts de finale

L'Egypte s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) après avoir battu le Mozambique sur le score de 2 but à 0, se classant ainqsi en tête du classement de son groupe avec 6 points, devant le Nigeria, trois points.

Ce dernier a d'ailleurs fait un pas vers les quarts de finale en battant le Bénin sur le score d'un but à zéro; mais tout peut changer, le Nigeria ne sera en quarts que si elle bat le Mozambique lors du troisième et dernier match du groupe et même un nul lui sera suffisant, le Mozambique et le Bénin comptant un point chacun.

Pour rappel, la Côte d'Ivoire est le première pays avoir été qualifié en quarts de finale de cette grande manifestation, après avoir battu vendredi dernier le Ghana sur le score de trois buts à un.

S. B.

NIGERIA

BLESSÉ, YOBO RISQUE DE DÉCLARER FORFAIT

Le défenseur du Nigeria, Joseph Yobo, s'est blessé samedi, probablement aux ischio-jambiers, ce qui pourrait l'obliger à déclarer forfait pour le reste de la Coupe d'Afrique des nations 2010 en Angola, a annoncé hier son sélectionneur Shuaibu Amodu. Yobo a dû sortir à la 52e minute du match, remporté 1 à 0, opposant son équipe au Bénin, après un choc avec l'attaquant des Ecureuils, Razak Omotoyossi. *"J'ai parlé au joueur et il m'a dit (...) que cela pourrait être une nouvelle blessure aux ischio-jambiers"*, a déclaré Amodu, tout en affirmant qu'il avait les joueurs nécessaires pour pallier un éventuel forfait du défenseur d'Everton (1re div. anglaise). Le Nigeria est deuxième du groupe C avec trois points et jouera sa place en quarts de finale contre le Mozambique mercredi.

Chrysostome : *«Le Nigéria favorisé»*

Le capitaine béninois, Damien Chrysostome, est remonté contre l'arbitrage. Il estime, par ailleurs, que son équipe saura surmonter l'absence de Sessègnon. :*«C'est le réalisme qui nous a fait défaut. Aujourd'hui, la chance n'était pas de notre côté, vu le jeu produit. Bien sûr, l'absence de Stéphane (Sessègnon) est un souci pour nous, mais n'oublions pas que 23 joueurs valables ont été retenus pour cette CAN et qu'on saura le remplacer. Mon regret est que ce soir, il y a eu du favoritisme pour le Nigeria. Il faut que pour la progression du football africain, on évite ça à l'avenir.»*

RÉSULTATS DE LA 2E JOURNÉE DU GROUPE «C»

Nigeria 1- Benin 0
EgyptE 2 - Mozambique 0

Equipe	Pts		J
1 Egypte	6		2
4			
2 Nigéria	3	2	-
1			
3 Bénin	1	2	-
1			
4 Mozambique	1	2	-
2			

Le 1/4 de finale de Cabinda pourrait être délocalisé

Alors qu'un quart de finale est programmé pour le dimanche 24 janvier au stade Chiaza de Cabinda, il est probable que ce match soit déplacé à Luanda. La rumeur circule avec insistance depuis hier matin. Il semblerait que cette décision sera entérinée de crainte que l'Angola termine deuxième de son groupe, ce qui l'amènerait à jouer son match des quarts à Cabinda où les rebelles du FLAC avaient mitraillé le bus transportant la sélection du Togo il y a plus d'une semaine, faisant deux morts. Les autorités angolaises, vu ce qui s'est passé, ne veulent prendre aucun risque, les rebelles pouvant vouloir profiter de la présence de la sélection de l'Angola pour tenter une opération spectaculaire. Si l'information venait à se confirmer, l'Algérie ne se déplacerait pas à Cabinda et disputerait son quart de finale à Luanda si

Damon Jerôme officiera le match Angola - Algérie

C'est officiel, la commission

d'arbitrage de la Confédération africaine de football a porté son choix sur l'arbitre sud africain Damon Jerôme pour officier le match qui mettra aux prises aujourd'hui les sélections algérienne et angolaise au stade 11-Novembre de Luanda pour le compte de la troisième journée de la 27e édition de la coupe d'Afrique des nations.

Ce même arbitre a officié le big match du 14 novembre entre l'Algérie et l'Égypte au Cairo stadium comptant pour la sixième et dernière journée des éliminatoires jumelées coupe d'Afrique, Coupe du monde 2010.Né le 14 avril 1972 en Afrique du Sud, Damon Jerôme est arbitre international depuis 2000. Il a officié dans des rendez-vous footballistiques des plus importants. Outre cette 27e édition de la coupe d'Afrique, cet arbitre a dirigé des rencontres de la phase qualificative de la coupe du monde 2006 et la coupe d'Afrique des nations à trois reprises, ainsi que la coupe du monde des clubs en 2006 en tant qu'arbitre remplaçant. Cet arbitre a une bonne réputation, il est connu pour sa discipline son sérieux dans le travail ainsi que son niveau d'arbitrage. Il sera assisté par le Marocain Achik Redouane, arbitre international depuis 2007, et Chichango Kenneth de la Zambie, alors que le quatrième arbitre sera le Togolais Djoupe Kokou et, enfin, le Tunisien Slim Alloulou a été désigné comme commissaire du match.

M. S.

Ziaya, Abdoun ou Bouazza à la place de Bezzaz

Il semblerait que le sélectionneur national n'ait pas encore tranché la question de celui qui remplacera Bezzaz dans l'attaque aujourd'hui contre l'Angola. Rabah Saâdane hésite encore entre Abdelmalek Ziaya, Djamel Abdoun et Ameur Bouazza. Abdoun pourrait être la surprise de Saâdane pour cette dernière rencontre du groupe. Cependant, le coach des Verts hésite pour le joueur nantais du fait qu'il n'ait pas joué le moindre match officiel depuis son arrivée dans l'équipe. Dans le cas où c'est ce dernier qui serait appelé à remplacer Bezzaz, il jouera sur le côté gauche, contrairement à Ziaya, alors que Ghezzal sera maintenu en pointe de l'attaque.

ALGÉRIE - ANGOLA AUJOURD'HUI À 17H

UN MATCH CAPITAL

Le match Angola - Algérie de cet après-midi, comptant pour la 3e et dernière journée du 1er tour de la phase finale de la coupe d'Afrique des nations de football se déroulant en Angola, sera capital pour les deux équipes dont l'objectif avoué est d'aller au second tour.

PAR MOHAMED ZEMMOUR

Jouant à domicile, la formation angolaise n'entend pas s'arrêter à ce niveau et jouera toutes ses cartes pour passer l'écueil des Algériens, qui, après la victoire contre le Mali, veulent montrer qu'ils sont toujours en course et confirmer leur statut de mondialistes, quelque peu remis en cause dans cette 27eme CAN. La rencontre sera certainement très difficile pour les deux équipes, comme ont tenu à le préciser les deux entraîneurs qui auront sur leurs épaules la grande responsabilité de satisfaire leurs fans, notamment, ceux des ''verts'' qui ne jurent que par une qualification. Sur ce plan, le sélectionneur national M. Rabah Saâdane, se veut le plus rassurant en déclarant que ''*le seul objectif de son équipe est la victoire pour éviter de recourir aux calculs avec les autres sélections''*. Ainsi, il semble que tout le travail ait été axé sur cet aspect tant l'avenir dépend de ce succès, même si en face il y aura une équipe qui bénéficiera de l'appui du public et de l'avantage du terrain. Mais comme le soulignent à chaque fois les observateurs, cet avantage pourrait se retourner contre les locaux qui auront à gérer la forte pression de leurs inconditionnels surtout si tout ne va dans le bon sens. C'est d'ailleurs sur cet point que Saâdane mettra le paquet avec ses hommes qui auront à résister, non pas techniquement et tactiquement sur le terrain, mais aussi et surtout à d'autres paramètres comme la provocation et l'anti-jeu. Le sang froid et la hargne de vaincre doivent animer les coéquipiers de Ziani pour asseoir leur jeu et mettre en place un schéma à même de gêner énormément leurs adversaires en les privant de balles et en réduisant au maximum les espaces libres. C'est comme dans une finale, où tout peut se jouer sur une balle arrêtée ou sur une erreur et cela n'échappe pas au coach national qui n'aura pas de difficulté sur le plan de l'effectif même si Saifi sera out pour cette rencontre. Il dispose, en effet, d'un effectif assez riche pour composer un groupe et opter pour la tactique ''algérienne'' pour pouvoir évoluer à l'aise face une formation qui possède une bonne attaque (6 buts) mais aussi une défense pas du tout solide (4 buts). Sur ce plan, les joueurs algériens semblent avoir très bien saisi l'importance de la partie ainsi que le message de leur coach et la déclaration à la presse de l'arrière gauche, Nadir Belhadj, est révélatrice. "*Nous allons aborder ce match avec la ferme intention de gagner car nous voulons éviter tout calcul''* avait-il précisé soulignant que ''*leur destin est entre leurs mains''*. Cette déclaration de l'un des éléments les plus en vue de l'équipe algérienne résume à elle seule toute la volonté et la détermination du groupe et notamment sa prise de conscience quant à l'importance de ce match et bien évidemment de sa mission. Celle-ci ne sera pas de tout repos dans un match où d'autres paramètres pourraient intervenir et, le plus difficile, est de les prévenir, les prendre en compte et y faire face au moment opportun. Les supporters algériens demandent une nouvelle fois à leur équipe de jouer son jeu et s'armer d'une volonté de fer pour ne pas les décevoir… pour leur donner une autre occasion de crier leur joie.

M. Z.

L'EN, hier, lors de la séance d'entraînement.

Ph/ New Press

RABAH SAÂDANE TIENT À LA VICTOIRE

«Nous jouerons avec hargne»

PAR ABDOU SEGHOUANI

Sans calcul et avec un dosage d'optimisme «réaliste», l'entraîneur de l'équipe nationale de football a livré ses impressions d'avant-match à de nombreux journalistes présents à la CAN-2010. D'emblée, Rabah Saâdane annonce la couleur: «*Contre l'Angola, ce sera la grande bataille*», a-t-il averti. Ce sont là, des mots d'un air de déjà vu, ou plutôt entendu, de la part de Rabah Saâdane. Des propos tenus il y a quelques mois, précisément avant les matches contre la Zambie et l'Egypte en éliminatoires du Mondial. Le résultat des courses, tout le monde le connaît. L'optimisme est de rigueur dans les propos du coach qui sait que l'équipe nationale a retrouvé ses repères depuis le match remporté contre le Mali, jeudi dernier. «*Contre le Mali, nous avons fait un bon match et, désormais, nous jouerons avec cette hargne* ». Rabah Saâdane a exigé la victoire dans le match prévu aujourd'hui, à Luanda, face à l'Angola. Il y a quelques jours déjà, le coach de l'EN s'est projeté déjà sur le match contre l'équipe du pays organisateur : *« Il n'y a pas de calcul à faire, nous allons jouer pour prendre les points du match »*, avait-il déclaré. Dans le match d'aujourd'hui, «*je ne vais pas attendre le résultat du match qui se jouera entre le Mali et le Malawi ; d'autant plus que les rencontres de la dernière journée se dérouleront en même temps. On doit impérativement gagner contre l'Angola pour décrocher la qualification en quarts de finale*». Que va donc faire Saâdane par rapport à l'autre match du groupe A ? «*Si on spécule sur l'autre résultat, on risque d'être déçu. On ne peut compter que sur nous-mêmes*», répond sèchement le coach. Il poursuivra en déclarant que «*depuis le premier match perdu, j'ai dit qu'il nous fallait gagner les deux qui restaient à jouer. On va chercher la victoire. Ce sera difficile mais pas impossible. La qualité des passes sera importante et il faudra trouver des solutions offensives. C'est notre lacune. On doit avoir plus d'efficacité devant le but.* «De la générosité sans faire de calculs*», c'est ce que je dis aux joueurs»*. Il faut le préciser, dans le cas où le Mali venait à s'imposer devant le Malawi et que l'Algérie fasse match nul devant l'Angola, ce sont ces deux dernières équipes qui se qualifieraient. Mais Saâdane semble concentré sur son match, sans faire de calculs. Il exige de ses joueurs de gagner face à l'Angola pour continuer sur leur lancée dans cette CAN 2010. Il a, cependant, avoué que «*le match contre l'Angola sera extrêmement difficile*», car l'adversaire va jouer devant 50 mille spectateurs qui lui seront tous acquis. Sans le dire directement, Rabah Saâdane craint l'arbitrage et, éventuellement, les «avantages» dont peut bénéficier l'équipe du pays organisateur…

A. S.

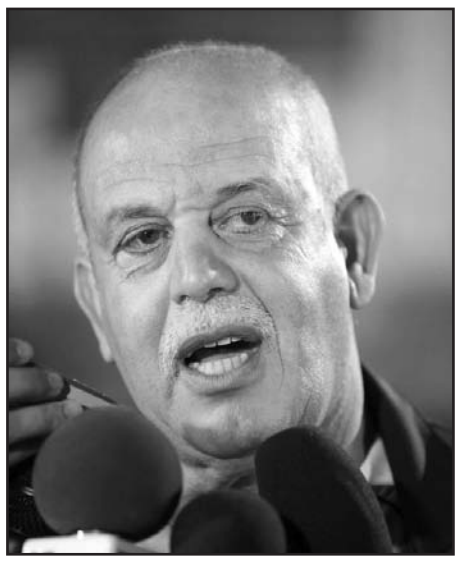

ABDERAHMANE MEHDAOUI, CONSULTANT SPORTIF

«Aborder le match avec un esprit de vainqueur»

L'ancien sélectionneur des Fennecs et actuellement consultant sportif, Abderahmane Mehdaoui, revient sur la dernière victoire des poulains de Saaâane qui se sont surpassés face au Mali. Il a salué le rendement efficace des joueurs. Cependant, il appelle à conserver le même jeu collectif affirmant que l'Angola est une équipe prenable.

Midi Libre : Tout d'abord, un commentaire sur la victoire des Verts face au Mali

A.M : C'est une très belle victoire contre un adversaire de taille. Ce que tout le monde attendait a été réalisé durant ce match face au Mali, notamment, un sursaut d'orgueil. On a retrouvé le vrai visage de l'équipe nationale, c'est l'essentiel.

On a vu une nette amélioration dans le jeu par rapport au match face au Malawi…

Effectivement, l'équipe a démontré un jeu beaucoup plus constant et sérieux par rapport à son précédent match. On a vu une équipe équilibrée avec une bonne répartition sur le terrain. Cette fois-ci, Saâdane a opté pour une tactique défensive collective, le passage de 4-5-1 à 4-3-3 a donné ses fruits. La défense était sereine, on a vu une présence dans les duels. On sentait que chaque joueur avait une mission à accomplir sur le terrain, et ils ont bien appliqué les consignes du coach. Le milieu de terrain a joué un rôle déterminant dans la victoire avec une bonne conservation du ballon. Les joueurs ont bien réussi à réduire les espaces de l'adversaire, ce qui l'a carrément étouffé. Sur le plan offensif, il y a eu de la rigueur dans les attaques.

Quelles sont nos chances face au pays organisateur, l'Angola ?

Nos chances sont intactes face à l'Angola qui est une équipe prenable. C'est vrai que nous avons affaire à un autre adversaire et d'autres difficultés durant ce match, puisque c'est le pays organisateur qui va évoluer face à son public…etc. Mais je pense que notre sélection possède assez d'expérience y faire face. L'Angola est une équipe prenable particulièrement sur le plan défensif. Cette équipe a démontré au fil de ses match des failles du coté des deux latéraux. Les angolais n'excellent pas au jeu aérien ce qui est un avantage pour nous. Sans oublier le gardien qui est la faiblesse des Angolais.

Comment faudrait-il alors aborder cette rencontre ?

Il ne faut pas subir le match, il faut oser. Nos joueurs doivent prendre l'initiative face à l'Angola. Ils doivent d'abord les empêcher de conserver le ballon dans le camp adverse car ça peut déstabiliser l'adversaire et le pousser à commettre des erreurs, ce qui jouera en notre faveur. Dans ce cas la, on en profiterait pour inscrire des buts puisque notre point fort demeure les balles arrêtées. En revanche, les défenseurs doivent faire preuve de beaucoup plus de vigilance. D'un autre coté, il ne faut pas non plus se focaliser sur la participation de Flavio ou Djalma ou autres joueurs angolais. L'Algérie doit reproduire son jeu qu'elle présenté face au Mali et évoluer avec la même rage de vaincre.

Propos recueillis par
Amel Benhocine

TIZI OUZOU

Emeutes et route bloquée à Timizar Loghbar

Des centaines de citoyens résidant au village de Timizar Loghbar, dans la commune de Tizi Ouzou, ont barré la route nationale N° 12 et les routes qui mènent vers les daïras de Tigzirt, Makouda et Ouaguenoun tôt dans la matinéé d'hier. Les désagréments engendrés par cette action de protestation sont faciles à imaginer quand on sait que des milliers d'automobilistes fréquentent quotidiennement ces routes. La circulation routière a été de ce fait perturbée jusqu'en début d'après midi. Les véhicules en provenance des trois daïras étaient obligés d'effectuer un détour par Tamda. Le même blocage attendait les véhicules à Oued Aissi. Par exemple, il a fallu plus de trois heures à un automobiliste de Ouaguenoun pour rejoindre le chef lieu de wilaya au lieu de la demi heure habituelle. Un autre encombrement et non des moindres était constitué à l'entrée sud de la ville de Tizi Ouzou. C'est dire que la journée d'hier était synonyme de supplice pour les automobilistes des daïras précitées, en plus de ceux des localités d'Azazga, Larbaa Nath Irathen, Ain El Hammam, Tizi Rached, Mekla, Bouzeguène et même Bejaia. Les citoyens de Timizar Loghbar n'ont décidé de recourir à ce moyen pour se faire entendre qu'après avoir épuisé toutes les voies pacifiques. C'est du moins ce qu'ils nous ont déclaré sur place. La colère était perceptible sur leurs visages. *« Nous en avons assez. La vie est insupportable dans notre village. Nous n'avons pratiquement rien »*, déplorent les jeunes. Ces derniers parlent de l'épineux problème d'alimentation en eau potable dont se débat leur localité depuis une éternité. L'eau ne coule jamais des robinets en été et rarement pendant l'hiver. Les citoyens se demandent comment un village de 5.000 habitants et situé à un jet de pierre du chef lieu communal (5 kilomètres seulement) n'est pas alimenté en eau potale à l'ère d'internet et du gaz de ville. D'autres problèmes aussi importants ont été soulevés hier devant les journalistes par les manifestants. Il s'agit de l'état impraticable de la route qui relie le village au chef lieu de wilaya. Le dispensaire du village n'ouvre que pendant une demi journée tous les jours. Le branchement du gaz de ville pose aussi problème, selon nos interlocuteurs. L'un des problèmes cruciaux soulevés encore hier est le chômage qui bat son plein à Timizar Loghbar. *« La quasi-totalité des jeunes de notre village ne travaille pas »*, souligne les citoyens présents à l'action de rue. A 12h 30, les forces des brigades anti-émeute sont intervenues. Après quelques minutes affrontement, la route a pu être libérée. *« Le comité de village va être enfin reçu par le président d'APC »*, nous a confié l'un des manifestants qui précise qu'il y a eu des blessés suite aux affrontements et des interpellations.

Lounes Bougaci

BOUMERDÈS

Trois terroristes éliminés à Si Mustapha

Trois terroristes ont été abattus dans la soirée de samedi à dimanche dans un accrochage près d'Ouled Khelif dans la commune de Si Mustapha, à une vingtaine de kilomètres à l'est de chef-lieu de wilaya de Boumerdès, a-t-on appris de sources sécuritaires. Ces terroristes, affiliés à la serriate d'Al Arkam, ont été repérés aux alentours du village agricole de ladite localité par les soldats de l'ANP. Cet important coup de filet a permis la récupération de trois kalachnikovs et un important lot de munitions. Selon notre source, ces terroristes avaient rejoint les rangs des éléments sanguinaires en 2006. Il s'agit de Bounas Fateh, Toubal Rabah et Toufil Rouache, âgés entre 25 et 29 ans et originaires de Si Mustapha. Notre source précise, par ailleurs, que ces terroristes éliminés activaient particulièrement dans les massifs forestiers de Zemmouri et Legata. Ce coup de filet intervient dans la même région, dix jours après le démantèlement

PRATICIENS SPÉCIALISTES ET GÉNÉRALISTES NE DÉCOLÈRENT

Le bras de fer syndicat-Barkat continue

La grève du personnel médical se poursuit toujours. Les structures de soins sont paralysées depuis plusieurs semaines déjà suite à la grève illimitée du Syndicat national des praticiens de la santé publique (Snpsp) et du Syndicat national des praticiens spécialistes de santé publique (Snpssp).

PAR AMEL BENHOCINE

Saïd Barkat

Dr Lyes Merabet

Ph / F. Boudiaf

Ces derniers ont décidé de reconduire leur mouvement de protestation, respectivement, pour la 5e et la 3e semaines consécutives.

Un débrayage qui n'a guère alerté le département de Saïd Barkat. Pis, la grève s'élargit davantage touchant d'autre corps médicaux, notamment, les paramédicaux qui annoncent leur entrée en lice. Ils observeront une grève cyclique de trois jours à partir du 25 du mois en cours, alors qu'une autre grève ouverte est programmée pour le 31 janvier. En effet, le Syndicat algérien des paramédicaux (SAP) conteste «*le mépris et le non respect des engagements de la tutelle*». C'est ce que déplorent d'ailleurs les autres syndicats.

«*Aucun contact n'est établi avec la tutelle qui continue de tourner le dos aux praticiens de la santé*», regrette le président du SNPSP, le docteur Lyes Merabet, dans une déclaration faite, hier, au *Midi Libre*. Ainsi, les grévistes radicalisent leur protestation, et ce, insistent-ils, «*en dépit des menaces et autres intimidations de la part de la tutelle*». Des ponctions sur salaires, rappelons-le, ont été même ordonnées par le ministre pour arrêter cette grève, mais en vain. «*Le ministre insiste toujours sur les ponctions sur les salaires des médecins, alors que d'autres fonctionnaires d'autres secteurs ont bel et bien observé des grèves sans pour autant que l'on ne touche à leurs salaires*.

Ceci démontre le malaise qui ronge notre secteur», a déploré le Dr Merabet. Partant de ce constat, le conseil national du SNPSP et du SNPSSP, a décidé de reconduire le mouvement de grève tant que leurs revendications ne sont pas prises en charge.

Un nouveau plan d'action a été d'ailleurs programmé pour l'occasion. Les médecins généralistes, pharmaciens, chirurgiens dentistes et autres spécialistes de la santé, tiendront, conjointement, mercredi prochain un rassemblement national au sein du CHU Mustapha-Pacha, à Alger, tout en maintenant leurs sit-ins régionaux prévus le même jour devant les directions de santé publique à travers toutes les wilayas du pays. En outre, d'autres rassemblements sont également prévus devant les sièges du gouvernement et de la Présidence. «*La grève se poursuit avec plus de motivation et de radicalisation*», a souligné pour sa part, le président du SNPSSP, le Dr. Mohamed Yousfi. En outre, le service minimum, qu'assurent les blouses blanches en dépit de leur grève, est en revanche revu à la baisse.

«*On se contentera de l'urgence médicale et de l'acte vaccinal dans le cadre de la lutte contre la grippe A*», a précisé le Dr. Merabet, affirmant que le diagnostic de la pandémie A (H1N1) ne fait plus partie du service minimum.

Pour rappel, l'Intersyndicale défend pratiquement la même plateforme de revendications, inhérente au statut particulier du praticien de la santé publique, l'installation d'une commission mixte, l'aménagement des horaires de travail hebdomadaires dans la Fonction publique, ainsi que l'élargissement au profit du praticien généraliste du droit à la procédure de cessibilité du logement de fonction à l'instar des autres corps de la Fonction publique.

A. B.

DÉBRAYAGE DES PRATICIENS DE LA SANTÉ

Les grévistes menacent d'investir la rue à Constantine

PAR NAIMA DJEKHAR

Après plus de quatre semaines de grève, les praticiens de la santé à Constantine n'écartent pas la possibilité «*d'investir la rue*» comme ultime recours à leur mouvement. De guerre lasse, et face au mutisme et à l'indifférence affichés par la tutelle, les grévistes affiliés aux deux syndicats, SNPSP et SNPSSP, ont abordé cette prochaine étape de leur mouvement de contestation, au cours de leur dernière assemblée.

Selon certains praticiens du secteur sanitaire du Khroub, lequel regroupe les structures de trois communes, en l'occurrence El Khroub, Aïn Smara et Ibn Badis, battre le pavé en dehors du lieu de travail semble, actuellement, la décision la plus appropriée devant une tutelle indifférente aux revendications de la corporation médicale… *«pourquoi ne pas envisager d'endosser nos blouses et sortir dans la rue comme dernier recours»*, a suggéré le responsable d'une unité de proximité. Une suggestion que partage la plupart des praticiens grévistes abordés dans différentes structures sanitaires.

Sur le plan local, la poursuite de la protesta se traduit par l'observation de sit-ins, chaque mercredi, devant la Direction de la santé. Aussi, par le maintien du service minimum uniquement. Les salles d'attente et de soins sont vides. Seules les urgences sont prises en charge. Les consultations et autres rendez-vous sont reportés sine die. Au Centre hospitalo-universitaire, l'afflux des cas critiques est très important. Les services des urgences médicales, pédiatriques ou encore chirurgicales fonctionnement «presque» à plein régime.

A l'est du pays, le débrayage est suivi massivement atteignant parfois, dans certaines structures, les 100%, nous a déclaré un syndicaliste. Et d'ajouter que «*le mouvement ne connaît pas d'essoufflement*» et que la détermination de l'ensemble de ses pairs à faire valoir leurs droits *«demeure intacte»*.

N. D.

AFFAIRE SONATRACH

Khelil : *«Je l'ai appris par la presse»*

Près d'une semaine après l'éclatement de l'affaire Sonatrach, le ministre de l'Energie et des Mines sort de sa réserve et confirme la mise sous contrôle judiciaire du P-dg de la compagnie nationale des hydrocarbures, Mohamed Méziane, du vice-président chargé de la commercialisation ainsi que de hauts cadres.

PAR MOKRANE CHEBINE

Chakib Khelil.
Ph./ Fouzi B. Midi Libre

Il s'agit des deux vice-présidents des activités Amont et Transport par canalisation, respectivement Zenasni et Boumédiène Belkacem qui, eux, ont été placés sous mandat de dépôt. Lors d'une conférence de presse tenue hier au siège de son ministère à Alger, Chakib Khelil n'a émis aucun commentaire sur cette affaire aux relents de scandale, sans même donner des précisions sur les accusations portées à l'encontre des hauts cadres relevant de son secteur. Il affirme ne pas être mis au courant de cette enquête puisque, dit-il, il a été *«informé par les accusés eux-mêmes, une fois convoqués par le juge d'instruction et par voie de presse». «Lesdits cadres sont présumés innocents jusqu'à preuve de leur culpabilité»*, a-t-il cependant lâché, tout en affirmant que des avocats assureront leur défense en vertu des conventions collectives de la compagnie, de même qu'ils pourront recourir à des avocats en dehors de ce cadre. Le ministre qui s'est dit *«surpris»*, croit tout de même en *«l'innocence dans son for intérieur»* des hauts cades de Sonatrach accusés de complaisance dans l'octroi des marchés de gré à gré. Ce sentiment est nettement affiché par Khelil, à telle enseigne qu'il a évacué tout soupçon quant aux accusations portées à l'encontre de ces hauts cadres de Sonatrach. *«Je ne connais pas le dossier»*, a-t-il coupé court, balayant du revers de la main les rumeurs colportées concernant les lettres parvenues à ses soins l'avisant de ces malversations, de même que les agissements des fils de Mohamed Méziane pointés du doigt par certaines parties. *«Nous n'avons reçu aucune information dans ce sens, sinon on aurait institué une enquête (…) des rumeurs circulent sur les fils de tous les cadres et les hauts responsables de l'Etat»*, a affirmé le conférencier. Cela dit, les postes vacants à Sonatrach ont été comblés, en désignant Abdelhafid Feghouli à la tête du groupe en remplacement de Mohamed Meziane. Autrement dit, le ministre de l'Energie et des Mines n'a retenu aucun grief contre les mis en cause, affirmant encore qu'il n'a relevé aucun cadre de ses fonctions ni diligenté une enquête d'ailleurs sur l'affaire que tranchera la justice. Ces propos qui s'apparentent à une plaidoirie en faveur des cadres de Sonatrach placés sous contrôle judiciaire, renseignent sur la complexité de l'affaire et le black-out imposé sur les circonstances réelles de l'affaire, laissant de la sorte libre cours aux rumeurs et spéculations. Néanmoins, le ministre a reconnu la difficulté de contrôler les 170 projets en cours gérés par Sonatrach et qui se chiffrent à plusieurs milliards de dollars. *«La transparence est un travail de longue haleine, et les gens prenaient des risques qu'il ne fallait pas»*, a-t-il ajouté, faisant allusion à l'imperfection des procédures de contrôle des marchés en place et le déficit en personnel qualifié.

M. C.

"Les activités de la société ne seront pas affectées"

Le ministre de l'Energie et des Mines a affirmé hier que les activités de Sonatrach se poursuivront normalement et ne seront pas affectées par la mise sous contrôle judiciaire de son P-dg et de plusieurs hauts cadres. *«Sonatrach possède un réservoir de relève de 1.700 cadres préparées pendant des années»*, a indiqué Chakib Khelil, pour dire que la Compagnie nationales des hydrocarbures n'est pas liée à un individu, et que la relève est assurée. Il a rassuré dans ce sens que la production des hydrocarbures ne sera pas affectée et que les projets en cours seront maintenus. Evoquant la transparence dans la passation de marchés, le ministre a relevé que les procédures de contrôle mises en place depuis 2000, le Bulletin des appels d'offres dans le secteur de l'Energie et des Mines (BAOSEM) en l'occurrence, n'est pas parfait, tout en relevant l'inexistence de spécialistes en «*Procurement*» (transparence des marchés), jusqu'à récemment avec la formation de 25 spécialistes en la matière, a dit Chakib Khelil.

M. C.

CODE DES MARCHÉS PUBLICS

Les failles du gré à gré

PAR SADEK BELHOCINE

Le décret présidentiel, publié dans le Journal officiel, le 9 novembre 2008, modifiant et complétant celui portant réglementation des marchés publics, stipule dans son article 5 que

«tout contrat ou commande dont le montant est égal ou inférieur à huit millions de dinars pour les prestations de travaux ou de fournitures, et quatre millions de dinars pour les prestations d'étude ou de services ne donne pas lieu, obligatoirement, à passation de marché au sens du présent décret». En langage plus simple, c'est ce qu'on appelle le marché de gré à gré. L'administration n'est pas obligée de passer un marché dans les règles de l'art et en bonne et due forme. C'est la première faille dans laquelle se sont engouffrés les entrepreneurs de tout bord et l'administration pour conclure des marchés dans l'opacité la plus totale, sans obéir à aucun cahier des charges définissant les obligations des contractants. Il est vrai que ce sont des marchés publics où les sommes engagées paraissent minimes. Ce sont en général les APC qui recourent à cette manière de faire. Les travaux à réaliser dans la commune vont de la réfection des bordures de trottoir, de l'éclairage public et des travaux de réhabilitation des infrastructures scolaires et autres menus travaux pour lesquels il n'est pas exigé, de la part des entreprises, de grandes capacités en ressources humaines et financières. Autre faille relevée dans le code des marchés publics et ayant un lien directement avec la procédure de gré à gré. Le recours du gré à gré est possible dans plusieurs cas. L'article 38 stipule que ce procédé est légal *«quant l'appel à la concurrence s'avère infructueux, si aucune offre n'est réceptionnée ou si les offres reçues, après leur évaluation, ne sont pas conformes au cahier des charges de l'appel d'offres ou n'ont pas atteint le seuil de pré qualification technique»*. Rien n'est plus simple pour des fonctionnaires véreux que de trouver des arguments solides pour l'application de cet article. L'absence de publicité pour un projet et c'est l'appel d'offres qui devient infructueux. L'évaluation de l'appel d'offres n'est pas conforme au cahier des charges. Une notion vague dont personne, à part les intéressés, ne peut définir avec exactitude le seuil de préqualification technique. Il n'y a pas beaucoup d'entrepreneurs, versés dans les petits chantiers ou projets communaux ou de wilayas, qui peuvent évaluer à leurs justes valeurs les qualifications techniques s'agissant des ressources humaines ou de moyens matériels ou les deux à la fois. Les seuils peuvent varier d'un endroit du territoire national à un autre, comme ils peuvent varier au gré des circonstances et des conjonctures. Là aussi, la définition des qualifications techniques est laissée à l'appréciation des donneurs d'ordre. Il n'y a pas que cela. D'autres chemins sont défrichés pour la passation des marchés de gré à gré. Il est ainsi stipulé dans le code des marchés publics modifié et amendé que le gré à gré est aussi autorisé pour *«les marchés d'études, de fournitures et de services spécifiques dont la nature ne nécessite pas le recours à un appel d'offres et pour les marchés de travaux relevant directement des institutions nationales de souveraineté de l'Etat»*. Trop de failles pour un code des marchés publics, censé réglementer la pratique d'attribution des marchés. Ces failles sont exploitées, de l'avis d'experts, pour détourner des sommes colossales qui appartiennent à la collectivité nationale.

Cette voie ouverte devrait, à leur sens, être fermée pour supprimer toutes les tentations qui pourraient être perçues par toute la faune de pseudo entrepreneurs et de ceux qui gravitent autour des marchés publics.

S. B.

2E APPEL À LA CONCURRENCE POUR LES OPPORTUNITÉS DE RECHERCHE ET D'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES

Trois contrats signés

Une cérémonie de signature des contrats octroyés suite au deuxième appel à la concurrence lancé par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) a été organisée, hier, au siège du ministère de l'Energie et des Mines en présence de Chakib Khelil.

En effet, trois contrats de recherche et d'exploitation, issus de la séance d'ouverture des plis, (en séance publique) ayant eu lieu le 20 décembre dernier, se sont caractérisés par la présence de 26 compagnies pétrolières tandis que le nombre d'offres reçues s'élève à six et concernent trois périmètres.

Il s'agit du périmètre Hassi Bir Rekaiz avec le consortium composé de PTTP (opérateur) et CNOOC (investisseur), du périmètre sud-est Illizi avec le consortium composé de Repsol (opérateur espagnol) et GDF-Suez et Enel (investisseur italien) et enfin du périmètre Ahnet octroyé à Total (opérateur français) et de Partex (investisseur).

Selon le président du comité de direction de l'agence Alnaft, M. Betata, *«les deux premiers contrats concernent les périmètres libres, le montant des investissements prévus dépasse les 150 millions de dollars correspondant à un programme physique assez consistant doté de 14 puits et environ 2 mille km² de sismique 3D pour la première phase»*.

S'agissant du périmètre Ahnet qui fait l'objet de cession avec Sonatrach, un montant de l'ordre de 4,11 US dollars Bep sur les réserves récupérables a été proposé avec la condition que le consortium composé de Total et de Partex présente un plan de développement avant juin 2011 comprenant un niveau de production minimum de 4 milliards de mètres cubes par an pour un plateau de quinze années, précise Betata.

Dans son allocution, le ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil, a déclaré que *«ce second appel à la concurrence qui constitue une offre d'opportunités à saisir par les firmes pétrolières, est également une autre occasion permettant de raffermir les liens de coopération que nous entretenons avec les partenaires traditionnels»*.

Il s'agit également, selon celui-ci, de donner la même chance à d'autres sociétés de nous rejoindre pour élargir et renforcer le partenariat, et ce, dans le cadre de l'environnement légal et institutionnel mis en place.

Les trois contrats signés hier sont importants aussi bien pour le portefeuille d'Alnaft que pourcelui de Sonatrach.

Amar Aouimer

SIXIÈME JOUR DE GRÈVE

ArcelorMittal Annaba saisit la justice

Le syndicat d'Arcelor Mittal reste intraitable quant à sa revendication phare liée à la réhabilitation de la cokerie, alors que côté pouvoirs publics et employeur, c'est toujours le statu quo. Dans ce bras de fer, qui commence à peser sérieusement sur les finances de l'entreprise, ce rejet de la réhabilitation de la cokerie, coûte chaque jour à ArcelorMittal la bagatelle de deux millions de dollars/jour, estime un cadre de Sider. D'ailleurs, arguant des pertes engendrées quotidiennement par ce débrayage l'employeur a, selon le secrétaire général du syndicat contacté par nos soins, déposé plainte hier au niveau du tribunal d'El Hadjar. Ce qui a fait réagir le même leader syndical, martelant que le processus de grève, qui reste un droit reconnu par la législation algérienne du travail, a été engagé selon les procédures légales en vigueur : dépôt de préavis de grève dans les délais, etc., en attendant le mouvement se radicalise de plus en plus. Hier à l'occasion du meeting, tenu régulièrement au sein du complexe, pour galvaniser le moral des troupes, Smaïn Kouadria, a persisté et signé «*pas de reprise !*», a-t-il martelé, «*sans un accord écrit des pouvoirs publics, les engageant officiellement dans l'option d'investissement pour la réhabilitation de la cokerie*». D'autre part, les messages de soutien de différents syndicats dans l'industrie continuent d'affluer à El Hadjar. «*Notre action est légitime, nous ne ferons aucune concession, quel que soit le prix à payer et aucune intimidation ou menace ne nousfera reculer*», a averti Smaïn Kouadria.

R. M.

AMAR GHOUL L'A ANNONCÉ À PARTIR D'AIN TEMOUCHENT

Des subdivisions pour toutes les dairas du pays

Le programme du ministère des Travaux publics prévoit la réalisation d'une maison cantonnière et une subdivision des travaux publics pour chacune des daïras du pays, a annoncé, hier, à Ain Temouchent le ministre du secteur, Amar Ghoul. Cette opération est très importante et doit être concrétisée en grande partie dans le cadre du programme quinquennal 2010-2015 au vu du rôle prépondérant de ces deux structures en matière d'entretien du réseau routier, a ajouté Ghoul en marge d'une visite de travail dans la wilaya. Les maisons cantonnières ont réhabilité, depuis 2002, les missions du cantonnier préalablement à sa responsabilisation dans l'entretien du réseau routier dont il a la charge géographiquement. "*Celui-ci est comptable du résultat sur le terrain*", a précisé le ministre lors d'un point de presse. Dotées de l'outil informatique, elles constituent également "*une banque de données*" indéniable pour l'administration dans ses actions de planification et de programmation d'opérations d'entretien et de réalisation de tronçons routiers, a-t-il dit. Allant de pair avec la décentralisation prônée par les pouvoirs publics, cette action déconcentrera les moyens d'entretien des réseaux routiers en les mettant directement à la disposition des structures concernées, a encore précisé Amar Ghoul. "*Ces dernières fonctionnant H24 doivent accomplir leurs missions à tout moment de la journée. Elles sont dotées de tous les moyens de prise en charge totale des personnels affectés sur place*", a-t-il poursuivi.

R. N.

RÉFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF

PROVISEURS ET INSPECTEURS EN LIGNE DE MIRE

Partant du constat que la gestion pédagogique dans son secteur fait défaut et nuit aux résultats enregistrés annuellement, le ministre de l'Éducation nationale Boubekeur Benbouzid a procédé à l'installation d'un dispositif permettant de mettre l'ensemble des acteurs du secteur devant leur responsabilité et ce en assurant un contrôle quotidien des conditions de fonctionnement des établissements scolaires.

Boubekeur Benbouzid.

Ph/ F. Boudiaf *Midi Libre*

PAR MINA ADEL

C'est ce qu'a déclaré le ministre, hier, à Alger lors d'une conférence nationale réunissant les directeurs de l'éducation des wilayas du pays et dont le but est d'apporter les correctifs nécessaires aux insuffisances, en matière de rendements pédagogiques, relevées notamment dans les wilayas du Sud, des Hauts-Plateaux et du nord du pays.

Ce dispositif, qui vise principalement à s'assurer de l'assiduité des chefs d'établissement, de l'encadrement administratif et pédagogique des élèves, de celui du déroulement des programmes est réservé aux établissements secondaires. Il est attendu de ce dispositif, précise le ministre devant un parterre d'acteurs du secteur «*un infléchissement de la tendance négative*» des résultats enregistrés au sein des wilayas concernées et l'«*amorce de meilleurs rendements pédagogiques susceptibles, de les hisser vers l'atteinte des objectifs de la réforme, au même titre que les autres wilayas*». Le ministre a relevé dans son discours «*une absence de rigueur dans l'accomplissement des missions à différents niveaux ainsi que l'inefficacité des structures d'inspection pédagogique et de gestion*». Ce dispositif, qui s'appuie sur une vingtaine de facteurs, serait selon le ministre apte à suivre les cours de médiation et de soutien scolaire et le programme effectif d'inspection des établissements scolaires. Benbouzid a ajouté qu'une cellule centrale, animée par l'inspecteur général de la pédagogie, poste nouvellement créé, a été mise en place, pour recueillir et traiter quotidiennement les informations émanant des directeurs de l'éducation sur le fonctionnement des établissements scolaires. En seconde étape les directeurs de l'éducation des wilayas prendront en charge l'animation d'une cellule de suivi dans leur wilaya et devront transmettre quotidiennement des rapports élaborés à cet effet.

En plus des directeurs d'établissements, les inspecteurs également sont sommés d'après ledit dispositif de rendre compte de leur travail à la cellule centrale. «*Ce dispositif de suivi devra conduire à une plus grande implication des structures locales dans la résolution des problèmes qui altèrent le fonctionnement des établissements scolaires*», a affirmé le ministre : entre autres les facteurs contenus dans ce canevas, l'absence des enseignants, les heures de rattrapage, les cours de récupération, l'absence des élèves… et beaucoupd'autres point aidant à définir le cadre général pour la gestion de l'établissement. Tout en émettant le vœu que son département soit mis au courant, via ce dispositif, de tout ce qui se passe dans son secteur, Benbouzid a affirmé recevoir régulièrement, en réunions ordinaires, les directeurs de l'éducation et les 14 inspecteurs répartis sur 11 wilayas du Sud et 3 wilayas du Nord.

M. A.

SECTEUR DE L'AGRICUTURE EN ALGÉRIE

VERS LA CRÉATION DE NOUVELLES UNITÉS DE SERVICE

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le bilan de l'activité agricole a été positif pour ce qui est de l'année écroulée, a signifié Rachid Benaïssa, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, hier à Alger. Pour ce qui est de la nouvelle année 2010, les pouvoirs publics, en l'occurrence le département ministériel de Benaïssa, disposent, selon lui, de tous les outils, mécanismes et techniques adéquats pour assurer une gestion efficace des territoires relevant de son secteur d'activité. Intervenant dans le cadre d'une réunion des cadres du secteur, dont la première journée a été tenue hier au siège du ministère, il a appelé les acteurs et agriculteurs à regrouper leurs efforts et à travailler dans un cadre de concertation des services. Cette démarche, a-t-il expliqué, permettra d'évaluer, d'étudier, et de perfectionner au mieux les données enregistrées. En outre, elle permettra de solutionner et de gérer les problèmes pouvant intervenir dans le secteur. A ce jour, il existe plusieurs procédés et plans élaborés avec le concours de plusieurs services, a expliqué le ministre. Le ministère dispose ainsi de plusieurs cartes établies. Ces dernières, a-t-on, souligné, sont : la carte de lutte contre la désertification, la carte du bassin versant, une carte des forêts, une carte des eaux, en sus d'une classification des terres agricoles. S'agissant des ressources en eau, M. Benaïssa mettra le point sur la nécessité de développer des programmes spécifiques. «*Chaque wilaya doit disposer de son propre programme en vue d'une utilisation rationnelle des ressources en eau*», a-t-il déclaré. Ce programme, selon lui, sera établi en fonction des besoins de chaque département (wilaya). Idem pour les programmes de plantation, d'exploitation et de semence, a-t-il fait comprendre. En outre, il est question d'œuvrer à la création d'unités de services entrant dans le cadre des programmes annuels, a-t-il ajouté. A cet effet, le directeur de l'Agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH) indiquera qu'une carte des ressources en eau souterraine a été mise au point pour le nord du pays. Concernant les ressources en sol, huit millions d'hectares ont été cartographiés à différentes échelles, a-t-il fait connaître. L'indice d'exploitation des ressources en eau est de 35% en Algérie. Par ailleurs, le ministre ne manquera pas de faire le point sur l'importance de travailler dans un cadre de confiance, de consolidation, à effet de renforcer les capacités d'information, donc de solution, a-t-il fait savoir. Il dira, également, qu'en matière de réhabilitation des infrastructures rurales, un programme a été mis en place. Ce dernier se généralisera sur l'ensemble des neuf wilayas déjà touchées. Revenant sur le Crédit rural mutuel algérien (CRMA), ce dispositif, a-t-il annoncé, se verra dans les prochains six mois transformé en Coopérative d'épargne et de crédit rural mutuel (CECRMA). Ont pris part à ces travaux, qui se clôtureront, aujourd'hui, les directeurs des services agricoles, les conservateurs des forêts de l'ensemble des wilayas, les cadres centraux, les responsables des organismes et instituts sous tutelle du ministère et les représentants d'institutions nationales.

M. B.

MIDI Alger
N° 868 | Lundi 18 janvier 2010

FORÊT EL-KERROUCHE, REGHAÏA

Un site paradisiaque menacé de disparition

On ne le dira jamais assez, les rares espaces verts de la capitale pâtissent dangereusement du laisser-aller et de la négligence des riverains. Pourtant ces petits coins de verdure valent leur lot de bienfaits. Les nombreuses campagnes de sensibilisation, menées dans ce sens, ne cesse de le rappeler.

PAR YAZID BOULAOUCHE

Sauvons nos forêts.

Au moment où la capitale accuse un déficit criant en matière d'espaces verts, ceux existants sont malheureusement la cible d'actes de vandalisme et d'incivisme en tous genres. Il semblerait que la culture du respect de la nature n'a pas droit de cité, du moins dans la capitale, à tel point que ces espaces verts croulent sous les immondices ou se meurent lentement des suites de multiples agressions. Les campagnes, menées épisodique, pour des occasions bien précises, sont loin d'être suffisantes pour les préserver de façon perenne. Faisons une halte aujourd'hui dans la forêt d'El Kerrouche, située dans la commune de Réghaïa. Cet endroit au départ conçu pour le repos et la détente s'est rapidement transformé suite à l'incivisme des citoyens et l'indifférence des responsables locaux en un lieu insalubre et même dangereux. Les familles, qui continuent à mener leurs enfants sur ces lieux (pour quelques heures de détente) dénoncent la déchéance qui touche cet endroit magnifique, censé être de loisirs et de détente. Deux éléments essentielles font, aujourd'hui cruellement défaut dans cette clairière, en l'occurence la salubrité et la sécurité. Pour la première l'état des lieux est plus que déplorable : le jet d'eau, qui a coûté beaucoup d'argent à la commune, fait peine à voir, il a, pour des raisons inexpliquées, fait l'objet de vandalisme. Partout où le regard se porte, des images de désolation, cela pour la vue, quant à l'olfactif, mieux vaut avoir un coeur bien accroché car les relents nauséabonds émanent de partout. Ces odeurs proviennent des eaux d'assainissement déversées à ciel ouvert par les chalets installés sur le territoire de cette localité et qui sont, pour la plupart, tous dépourvus du réseau d'assainissement. Le tapis vert a disparu depuis longtemps recouvert par les détritus et des déchets, laissés derrière elles, par les familles et autres visiteurs. Outre ce grave problème d'absence de toute hygiène, la sécurité des lieux n'est pas assurée. Devant la démission des pouvoirs publics, une prolifération sauvage de baraques de fortune a vu le jour, les résidants de ces taudis implantés sur ce site paradisiaque n'aiment pas être dérangés et le font comprendre aux "indus" visiteurs. Le nombre de ces baraques ne cesse de grandir et les familles devant cette avancée insidieuse se sont résolues à céder du terrain avant de se résoudre à faire une croix sur leurs sorties forêts. En attendant un hypothétique sursaut salutaire des autorités locales, la forêt d'El Kerrouche se meurt dans l'indifférence.

Y. B.

PÈSE-PERSONNES COLONIAUX

Un héritage à préserver

Ces machines massives de couleur rouge, pour certaines encore installées aux angles des grandes artères de la capitale (arcades de la Place du 1er-Mai) sont malheureusement en passe de disparaître définitivement de notre paysage urbain. Il s'agit en l'occurence des pèse-personnes automatiques , un héritage de l'époque coloniale. Contre vents et marées quelques unes de ces machines continuent, vaille que vaille, à tenter de continuer à assumer le rôle qui leur a été dévolu à leur naissance, cela même si cela devient de plus en plus difficile pour elles en l'absence de toute maintenance. Ces mastotondes ont été, il faut le reconnaître, au fil des temps soumis à bien d'épreuves et débordements juvéniles. Ils ont servi d'exutoires pour un trop plein de bonheur sportif ou pour une manifestation de mal-être. Plus personne, ou presque, ne fait attention à ces machines qui appartiennent au "baylek", (comprendre à tout le monde et à personne en particulier). Au fil des diverses vicisssitudes, beaucoup de ces pèse-personnes ont fini par rendre l'âme, remplacés par des appareils beaucoup plus sophistiqués et affichant taille, poids, tension artérielle... A l'angle du carrefour de la rue Abane-Ramdane, un de ces rescapés de l'époque coloniale est miraculeusement en parfait état et continue à proposer ses services aux passants. Le "protecteur" de cet appareil est pratiquement nonagénaire, puisqu'il a fêté ses 85 printemps. Ce vieux monsieur est gérant de la cafétéria située à l'angle de ce même carrefour. Notre interlocuteur nous affirmera que cet appareil est particulièrement apprécié des nombreux passants. Il nous explique que cet appareil en plus de constituer un objet rare, est en outre utile en continuant à offrir ses services aux personnes qui le souhaitent. En fait les citoyens n'hésitent pas à s'en servir et affirment même qu'il est bien plus fiable que les pèse-personnes électroniques. Notre interlocuteur nous explique, par ailleurs, que cet appareil n'a jamais connu la moindre intervention ou entretien de la part des autorités communales. "*Je l'ai fait réparer à plusieurs reprises à mes propres frais. Je fait tout pour le préserver et qu'il continue à être fonctionnel de mon vivant*", nous explique, non sans fierté, notre interlocuteur. Ainsi sans la protection efficace de ce commerçant ce pèse-personne aurait fini par rendre l'âme tout comme ses "congénères". Quel sort lui sera-t-il réservé dans les années à venir. Peut-être devrait-on envisager d'ouvrir un musée ou pouvoir permettre un repos bien mérité à ces antiquités qui ont chacune une histoire à raconter sur la ville et par là même l'évolution des technologies.

Y. B.

GESTION DE L'EAU POTABLE

Un numéro vert pour signaler les fuites

Les passants auront certainement remarqué l'eau qui coulait à flots et se perdait sur la chaussée en plein cœur d'Alger, plus précisemment à proximité de la Grande-Poste. Certes, les agents de la Seaal ont été très vite dépêchés sur les lieux pour colmater la brèche, mais les pertes sont inestimables, au vu du débit impressionnant de cette fuite. Cela se passe de surcroît au moment où certains quartiers de la Capitale accusent un déficit flagrant en matière d'alimentation en eau potable. Bien qu'elles aient sensiblement diminuées depuis quelques mois, il faut le dire, quelques fuites d'eau continuent néanmoins à voir le jour en divers endroits de la capitale. Ces fuites sont le plus souvent dues à la vétusté des canalisations, ou encore sont le fait des dommages collatéraux des nombreux chantiers qui naissent un peu partout dans la capitale. La Seaal a d'ailleurs mis un numéro vert à quatre chiffres, ouvert 24/24h, à la disposition des citoyens les priant de signaler toute fuite remarquée. D'où la nécessité, pour chacun, de redoubler d'efforts et de vigilance pour préserver cette précieuse matière.

APC D'ALGER-CENTRE

Soutien indéfectible

aux Verts

Les élus au sein de l'assemblée populaire communale d'Alger-Centre, ne font pas exception au reste des Algérois en matière de soutien à l'EN. En effet tout le monde, ces jours-ci, respire et vit au rythme des faits et gestes de l'équipe nationale engagée dans la compétition de la CAN 2010. Le vice-président de l'APC d'Alger-Centre nous a ainsi informé que la journée d'aujourd'hui, sera placée exclusivement sous le signe du football et de la joie, elle sera déclarée "Journée des couleurs nationales". *"Cette journée, pas comme les autres, verra une animation musicale, à partir de midi, conduite par un D-J. professionnel. Les rues d'Alger-Centre, et donc à partir de midi, seront pavoisées des couleurs nationales sur un fond musical non stop. Il n'y aura de place que pour la joie, la musique et les hymnes sportifs afin d'apporter un soutien inconditionnel à nos Verts qui affronteront le pays hôte en l'occurence l'Angola"*, nous expliquera, au téléphone, le vice-président de l'APC d'Alger-Centre. Nous n'en doutons pas les préludes de cette fête présagent d'être grandioses et les Algérois ne manqueront pas de se défouler, comme ils savent si bien le faire, dans les rues en attendant la grande fiesta de la soirée.

MIDI Centre

N° 868 | Lundi 18 janvier 2010

BEJAIA

Mise en service en juillet du nouveau poste à quai

La Direction de l'entreprise portuaire a anoncé la mise en service, en juillet prochain, du nouveau poste à quai pour l'activité des gaziers et huiliers au port de Béjaïa. Cette structure, en cours de réalisation, est un duc d'albe (ou dolphin), une espèce d'appontement permettant aux navires d'y accoster et de s'y faire manutentionner sans exiger beaucoup d'espace. Cette activité s'opère au moyen de bras de chargement, eux-mêmes reliés à une canalisation installée le long de la jetée du large. Sa réalisation vise à libérer deux autres postes, submergés par un trafic dense et recevant par intermittence les gaziers de Naftal, les porte-conteneurs de BMT (Béjaïa Meditterranean Terminal) et les navires destinés à des unités spécialisées dans les corps gras. La nouvelle structure, dont le coût est estimé à 1,2 milliard de dinars, financée sur fonds propres de l'entreprise, sera constituée d'un dispositif d'amarrage, conçu de massifs en béton armé et équipé de bollards. S'étendant sur 78,32 mètres de long et 42 mètres de large, elle jouit d'un tirant d'eau de 12 mètres.

L. B.

MEDEA

Plus de 8 tonnes de produits alimentaires saisies

Plus de huit tonnes de produits alimentaires impropres à la consommation, d'une valeur marchande de 42 millions de dinars, ont été saisies et détruites par les services de contrôle de la qualité et la répression des fraudes de la wilaya de Médéa durant l'exercice 2009. Les quantités de produits alimentaires saisies au cours de cette période représentent une hausse "vertigineuse" de l'ordre de 9%, par rapport aux saisies opérées lors du précédent exercice, dont la valeur marchande des produits à large consommation retirés du circuit de commercialisation légale s'élevait à 464 mille DA, a révélé le chef de service de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes. La hausse du volume des saisies enregistrée en 2009, a-t-il dit, est consécutive au renforcement des opérations de contrôle au niveau des points de vente réglementaires et des marchés informels, ainsi qu'à la mobilisation d'un nombre supplémentaire d'agents de contrôle.

Salon de l'habit traditionnel à partir du 24 janvier

Un salon de l'habit traditionnel féminin et masculin sera organisé du 24 au 27 janvier courant, à Médéa, à l'initiative de la direction de la maison de la culture Hassan-El-Hassani. Ce salon, ouvert aux professionnels et aux artisans de la région, a pour objectif de sortir de l'ombre un savoir-faire ancestral méconnu du grand public, donner un aperçu sur la richesse du patrimoine traditionnel local et encourager les artisans et couturiers encore en activité à perpétuer ce métier, en déclin de jour en jour.

BOUMERDES

Visite d'inspection du wali

De nombreux projets de désenclavement de certaines communes de l'est de Boumerdès, visant leur revitalisation par l'amélioration du cadre de vie des citoyens, ont fait récemment l'objet d'une visite d'inspection du wali. Il s'agit, entre autres, du projet d'une salle omnisports d'une capacité de 500 places, en réalisation dans la commune reculée de

CHLEF, PORT DE PÊCHE D'EL-MARSA

L'INFRASTRUCTURE EN VOIE DE LIVRAISON

Cette infrastructure portuaire est appelée à jouer un rôle prépondérant dans le développement de l'activité de pêche au niveau de la région et dans le renforcement de la production halieutique de la wilaya de Chlef.

PAR KAWTHER HELAÏMI

L'extension du port d'El Marsa permettra une production supplémentaire de mille t/an.

Situé à 100 km au nord-ouest de Chlef, El-Marsa verra, bientôt, la livraison de la totalité des quais d'amarrage de son port de pêche, avec l'achèvement récent des travaux d'aménagement des appontements et autres accès au port. Faisant état de la livraison de 408 mètres linaires de quais destinés à l'accostage des bateaux de pêche, chalutiers, sardiniers et autres petits-métiers, la Direction des travaux publics note également qu'une superficie de 4,5 ha de terre-plein a été aménagée ainsi que les accès au port. Cette superficie est destinée à abriter le hall de vente de poisson, les infrastructures administratives du port ainsi que l'unité de fabrication de glace et autres locaux pour le matériel de pêche, ajoute la DTP, précisant que plusieurs armateurs de pêche sont déjà en activité au niveau de ce port. Selon des statistiques de la DTP, pas moins de 30 bateaux de pêche provenant, notamment, de Mostaganem, Tipasa et Ténès (Chlef) opèrent déjà au niveau du port d'El-Marsa qui peut accueillir jusqu'à 125 embarcations, à savoir 25 chalutiers, 65 sardiniers et quelque 35 petites embarcations. Réalisé pour un coût global de 3,2 milliards de dinars, cette infrastructure portuaire, qui vient s'ajouter aux deux autres ports de pêche existants, à savoir Ténès et Béni Houa, est appelée à jouer un rôle prépondérant dans le développement de l'activité de pêche au niveau de la région et dans le renforcement de la production halieutique de la wilaya de Chlef, estimée à quelque 2.500 tonnes par an dont plus de 80% de la sardine. Dans ce contexte, il est fait état à la Direction de la pêche et des ressources halieutiques d'une production supplémentaire de mille tonnes par an du port d'El-Marsa, appelé à générer quelque 1.400 emplois directs et 4.200 emplois indirects en plus de la dynamique économique et sociale qu'il entraînera au niveau de cette région aux ressources halieutiques avérées.

K. H.

M'SILA, CAISSE RÉGIONALE DE LA MUTUALITÉ AGRICOLE

Assuré la moitié des récoltes

PAR ANIS TERGOU

L'objectif du directeur de la Caisse régionale de la mutualité agricole (CRMA) à M'sila est d'assurer les récoltes de la moitié des terres agricoles exploitées au titre de l'actuelle campagne des labours-semailles. Durant les journées "portes ouvertes sur la caisse", il a souligné que sur les 90 mille hectares à emblaver cette année, seuls 9 mille ont été assurés, soit à peine un taux de 10%. La CRMA s'attelle actuellement à sensibiliser les agriculteurs sur l'importance de l'assurance contre les risques et dangers naturels menaçant les récoltes et à diversifier même leur police-assurance, pouvant ainsi inclure l'assurance des moissonneuses-batteuses. Sur les 26 mille contrats d'assurance de la CRMA, 20% concernent l'agriculture, *"une proportion qui demeure faible"* et ce, a signalé ce responsable, malgré *"les actions de sensibilisation qui ciblent les producteurs du secteur"*. Les représentants de la Chambre de l'agriculture et de l'UNPA ont attribué *"ce peu d'engouement"* des paysans pour l'assurance à *"l'absence de tradition et d'une culture dans ce domaine et à l'insuffisance des actions d'information et de sensibilisation durant les années passées"*. Selon les services de la Protection civile, parmi les dangers menaçant les cultures figurent, notamment, les incendies qui ont ravagé, l'année passée, 500 hectares à cause du manque de professionnalisme dans l'utilisation des moissonneuses-batteuses. L'autre risque majeur pour la céréaliculture vient de l'emplacement de la majorité des champs dans des zones inondables où les crues submergent parfois de vastes terrains causant ainsi de sérieux préjudices aux récoltes, notamment au stade final de la poussée végétale. Les inondations de 2006 et 2007 avaient occasionné au secteur agricole des pertes estimées à plus d'un milliard de dinars. Beaucoup de producteurs n'ont pas été indemnisés faute d'avoir assuré leurs récoltes. La CRMA de M'sila a renforcé son réseau dans la wilaya par l'ouverture de onze agences dans plusieurs daïras et communes pour mieux se rapprocher des agriculteurs et éleveurs.

A. T.

MIDI Est

N° 868 | Lundi 18 janvier 2010

MILA, ALIMENTATION EN EAU POTABLE

UNE RÉPARTITION NON ÉQUITABLE

Le lâcher des eaux de Ben Haroun a apporté le bien-être chez certains mais n'a pas touché les zones montagneuses et isolées qui continuent de courir derrière cette précieuse denrée.

PAR ZAOUI ABDERAOUF

Si dans certaines communes de la wilaya l'eau coule à flots, dans d'autres, elle se fait vraiment désirer et fait courir les habitants à longueur de journées. Les citoyens des communes de Beïnen, Amira Arres, Tassala, Tassadane et Chigara en savent quelque chose et en font quotidiennement leur sujet de discussion favori. Et à voir ces femmes, enfants et autres adultes porter à bras-le-corps seaux, bidons, jerrycans et autres récipients, l'on se demande si vraiment cela se déroule dans la wilaya de Mila celle qui, depuis la mise en service du barrage de Ben Haroun, a pris le glorieux titre de "Capitale de l'eau", un titre très envié. Le lâcher des eaux de Ben Haroun a apporté le bien être chez certains mais n'a pas touché les zones montagneuses et isolées qui continuent de boire le calice jusqu'à la lie. Les habitants de ces contrées en appellent à l'intervention des responsables locaux pour les sortir de leur "sécheresse" et les "abreuver" à partir de ce grand barrage appelé à alimenter six wilayas, celles de Mila et Constantine le sont déjà.. *" Ben Haroun se trouve dans notre wilaya, nous devons être les premiers servis"* est le refrain de tous les citoyens des agglomérations de la wilaya de Mila non raccordées à ce grand ouvrage.

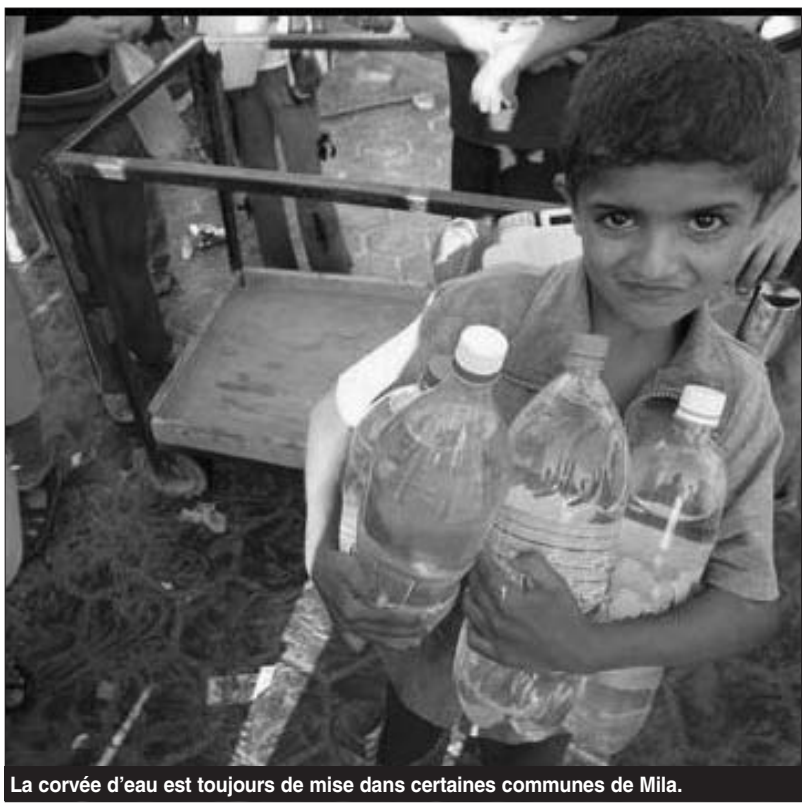

La corvée d'eau est toujours de mise dans certaines communes de Mila.

Une vingtaine de châteaux d'eau de plus de 4.000 m³ ont été réalisés à travers la wilaya en 2009 et le débit a atteint 186 litres par habitant, un vrai record. Mais là où le bât blesse, c'est que ce taux ne touche qu'une infime partie de la population. Selon toute vraisemblance, des études de faisabilité s'effectuent actuellement au niveau des services techniques et ce, afin d'alimenter tous les citoyens de la wilaya. Les habitants ne désespèrent pas et croient ferme aux promesses des responsables.

Z. A.

GUELMA, PLAN QUINQUENNAL 2010-2014

Plusieurs projets de développement au menu

PAR HAMID BAALI

Lors de la dernière réunion de l'Exécutif de wilaya, le wali a saisi cette opportunité pour annoncer qu'une enveloppe de plus de 1.400 milliards de centimes a été allouée au programme de développement pour l'exercice 2010 et concernera 102 opérations sectorielles. La Direction du logement et des équipements publics (DLEP) pilotera un projet de 6 mille places pédagogiques et deux résidences de 2 mille lits, 70 logements de fonction pour l'université 8-Mai 1945, et la réalisation d'écoles primaires, de collèges, de lycées, de cantines scolaires et de terrains de sport pour la Direction de l'éducation. Aussi, elle est le maître d'ouvrage de l'édification d'un siège pour l'inspection du travail, une unité secondaire pour la Protection civile, un siège de sûreté de daïra avec logements d'astreinte, une brigade de la BMPJ avec un célibatorium à Hammam Debagh, la réhabilitation du siège de l'administration locale et le renouvellement des équipements pédagogiques des établissements scolaires des trois cycles. La Direction de l'hydraulique bénéficiera de plusieurs projets : réalisation de réservoirs de 5 mille m3, assainissement de la rivière intra-muros de Oued-Zénati (curage, aménagement et recalibrage), alimentation en eau potable des localités de Hammam N'Baïls, Medjez Sfa et Bouhamdane, finalisation des rejets des eaux usées de la commune d'Héliopolis vers la station d'épuration, rénovation, adduction, raccordement, connexion et extension sur les différents réseaux, réhabilitation de collecteurs

ainsi que le canal de protection de la ville de Guelma. D'autre part, les forages seront dotés d'équipements et d'énergie sur 3 mille ml.

Le secteur du tourisme a décroché plusieurs opérations d'étude du schéma climatique sur le mont de la Mahouna (Aïn-Sefra) et les zones d'extension touristique de Hammam Debagh, Aïn Larbi et Hammam Ouled Ali et la réalisation d'un siège de la direction doté d'un centre d'information. La Conservation des forêts a bénéficié d'opérations liées aux travaux sylvicoles, d'aménagements forestiers et de repeuplement.

SOUK-AHRAS

Inventaire des biens agricoles non exploités

Début janvier, les services agricoles ont lancé une opération d'inventorisation des terres et des structures agricoles et rurales inexploitées ou partiellement exploitées à Souk-Ahras. Les exploitations agricoles distribuées au titre de la loi 19-87, les unités de production relevant de la filière lait et de l'aviculture, les étables inexploitées, les unités de stockage, de froid et de transformation sont particulièrement visées par cette opération. L'objectif est de "permettre une revalorisation des moyens existants" et une "exploitation optimale des dispositifs d'aide", à l'instar du crédit R'fig et du soutien agricole. L'opération vient également en application des recommandations de la rencontre régionale tenue à la fin du mois de décembre dernier, au siège de la DSA de Annaba, en présence de représentants du ministère de l'Agriculture et du Développement rural et qui ont préconisé la redynamisation de ces structures et leur revalorisation optimale.

W. M.

KHENCHELA

Amélioration du réseau routier

Plus de 480 millions de dinars ont été mobilisés par la wilaya de Khenchela pour des aménagements urbains devant toucher le réseau routier de 20 agglomérations. Inscrit pour 2010 dans le cadre de l'amélioration urbaine, ce programme prend en charge les infrastructures de base des communes qui connaissent une importante expansion urbaine, à l'exemple du chef-lieu de wilaya. Plus de 3 milliards de dinars ont été mobilisés en vue de l'aménagement des chaussées prévues dans les POS (Plans d'occupation du sol) destinés à accueillir des projets publics dans de nombreuses communes.

TEBESSA

Du travail pour un millier de chômeurs

Un millier de nouveaux emplois seront créés cette année dans la wilaya de Tébessa, soit près de 150 postes de travail en plus par rapport à 2009. La plupart des emplois attendus seront créés dans l'administration publique. Environ 7.570 emplois ont vu le jour dans cette wilaya où l'on compte 2.680 postes retenus au profit des lycéens et des diplômés de la formation professionnelle (contrats d'insertion professionnelle) et 3 mille autres pour les personnes ne disposant d'aucun niveau d'instruction.

JIJEL

La trémie du Camp chevalier en voie d'achèvement

Le projet de réalisation de la trémie du Camp chevalier, au centre-ville de Jijel, est presque arrivé à sa fin. C'est ce qu'a indiqué le ministre des Travaux publics, M. Ammar Ghoul, au cours d'une visite de travail dans la wilaya de Jijel la semaine passée. Cette trémie, réalisée par la SAPTA, permettra une meilleure fluidité du trafic routier ce qui mettra fin aux embouteillages quotidiens provoqués par l'afflux de véhicules aux heures de pointe, aussi bien du côté du super-marché que de l'Oasis. aussi, celle-ci évitera aux conducteurs de se rabattre sur les routes étroites, trop fréquentées par le public, du côté est du Camp chevalier. D'après le ministre des Travaux publics, la réalisation de ce projet prendra fin le mois de mars prochain, une fois que les travaux de voirie et les réseaux

MIDI LIBRE
N° 868 | Lundi 18 janvier 2010

Libération de manifestants contre la colonisation à Jérusalem-Est

Dix-sept manifestants, arrêtés par la police israélienne après avoir manifesté vendredi contre la colonisation juive à Jérusalem-Est, ont été libérés sans condition, hier sur ordre du tribunal. "*L'arrêt du tribunal signifie que cette arrestation était tout à fait illégale*", affirme un communiqué de l'Association des droits civils en Israël, l'une des plus importantes organisations de défense des droits de l'Homme en Israël et dont le directeur général a été lui-même détenu durant 36 heures. L'Association des droits civils et neuf autres ONG dont B'Tselem avaient accusé samedi la police de "*tenter d'étouffer une protestation légitime*" en arrêtant des manifestants qui dénoncent "*l'entreprise de dépossession*" des Palestiniens. Depuis plusieurs semaines, la police procède à des interpellations systématiques de pacifistes israéliens et de militants pro-palestiniens étrangers qui protestent contre l'éviction de plusieurs familles palestiniennes du quartier de Cheikh Jarrah à Jérusalem-Est au profit de colons israéliens. Le secteur oriental de Jérusalem a été conquis en juin 1967 par Israël puis annexé. Cette annexion n'a pas été reconnue par la communauté internationale.

Approche régionale pour résoudre les problèmes de sécurité

Le Pakistan, l'Iran et l'Afghanistan se sont engagés à soutenir la stabilité dans leur région, notamment en Afghanistan, et ont souligné l'importance du respect de leur "intégrité territoriale". "*Nous sommes d'accord pour dire que la stabilité et la sécurité régionales ne peuvent se faire qu'en adhérant sincèrement et strictement aux principes de non-ingérence dans les affaires intérieures des pays concernés ainsi qu'en respectant la souveraineté et l'intégrité territoriale de ces pays* ", a souligné la déclaration, signée après la réunion trilatérale des ministres des Affaires étrangères des trois pays à Islamabad. La paix et la stabilité en Afghanistan signifient la paix dans la région, a déclaré le ministre pakistanais des Affaires étrangères, Shah Mehmood Qureshi, à l'issue de cette rencontre. Pour sa part, le ministre intérimaire afghan des Affaires étrangères, Rangin Dadfar Spanta, a souligné que son pays ne permettra à aucun pays d'agir sur son sol contre ses voisins, notamment le Pakistan. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Manouchehr Mottaki,

PROCESSUS DE PAIX AU PROCHE-ORIENT

POSITION ARABE UNIFIÉE

En dépit des pressions américaines, le président palestinien, Mahmoud Abbas, refuse, depuis des mois, de reprendre les pourparlers de paix avec Israël suspendus depuis l'agression israelienne contre la bande de Ghaza l'an dernier (27 décembre-18 janvier).

PAR NINA SIRATI

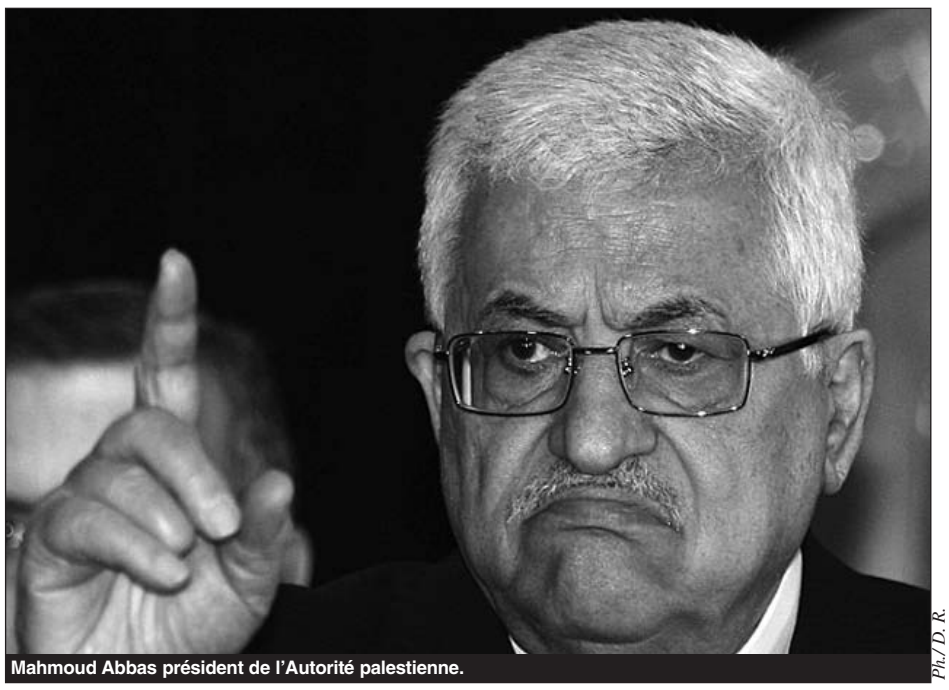

Mahmoud Abbas président de l'Autorité palestienne.

Ph./ D. R.

Pour reprendre les négociations, il exige qu'Israël mette au préalable fin à son programme de colonisation en Cisjordanie et dans la partie orientale à majorité arabe de Jérusalem occupée et annexée en 1967. En novembre, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a ordonné un moratoire de dix mois dans les nouvelles constructions à l'intérieur des colonies de Cisjordanie, offre jugée insuffisante.. Cette mesure ne concerne cependant ni Jérusalem-est, ni les édifices publics (synagogues, écoles, bains rituels, etc.), ni 3 mille chantiers en cours. Pour tenter de relancer ce processus rendu problématique par l'intransigeance d'Israël, qui continue sa politique d'implantation dans les territoires occupés tout en exigeant des négociations sans conditions préalables, les Etats-Unis ont proposé en décembre un plan assorti de garanties devant aboutir à un règlement permanent dans les deux ans avec la création d'un Etat palestinien, un accord sur le tracé des frontières étant de son côté obtenu dans les neuf mois. Réaffirmant la position palestinienne, le président palestinien a demandé hier à Washington de venir déclarer la "fin de la partie" si Israël refuse le gel de la colonisation. *"Israël doit accepter de geler totalement la colonisation (...) ou alors les Etats-Unis doivent venir déclarer la fin de la partie, sur les questions de la délimitation des frontières, des réfugiés (palestiniens) et d'autres qui sont au coeur d'un règlement permanent*" du conflit, a affirmé M. Abbas dans un communiqué officiel. Il a précisé que les pays arabes et les Palestiniens entendent présenter une position unifiée aux Etats-Unis sur ces deux alternatives. L'envoyé spécial américain pour le Proche-Orient George Mitchell est attendu cette semaine dans la région pour tenter de convaincre les deux parties de se retrouver à la table des négociations. Le président Mahmoud Abbas devrait également rencontrer prochainement au Caire le chef en exil du mouvement Hamas, Khaled Machaal pour signer un accord de réconciliation inter-palestinienne. La signature de cet accord a été reportée à deux reprises en raison des divergences entre le Hamas et le Fatah. Il suggère la tenue d'élections législatives et présidentielles palestiniennes vers la mi-2010, le renforcement des forces de sécurité du Fatah sous la supervision des Egyptiens et la libération des personnes détenues par les deux parties en Cisjordanie et Ghaza.

N. S

LA PURGE CONTINUE EN VUE DES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES EN IRAK

Des centaines de candidats exclus

Alors que la participation de la communauté sunnite aux institutions du pays et au scrutin législatif du 7 mars 2010, le deuxième depuis la chute de Saddam Hussein en 2003, est jugée cruciale par l'ONU et les Etats-Unis pour donner une légitimité au processus électoral, la commission électorale a exclu des listes électorales 500 candidats sur les 6.500 qui se présentent, accusés de liens avec le parti Baas de Saddam Hussein. Parmi les exclus se trouvent des figures de proue de la communauté sunnite comme Saleh al-Motlaq, un virulent opposant au gouvernement chiite ou encore le ministre de la Défense, Abdel Qader Jassem al-Obeidi. Il est reproché aux responsables sunnites de soutenir le parti Baas interdit ou d'en avoir fait l'apologie, ce qui est formellement interdit par la Constitution.

Une décision lourde de conséquences puisqu'elle menace l'intégration des sunnites dans le jeu politique et fait craindre un retour des tensions communautaires. Selon Reidar Visser, un analyste et créateur d'un blog sur l'Irak, "*La décision d'exclure Motlaq et les autres est dangereusement proche d'une répétition de l'atmosphère électrique sur le plan politique et communautaire dont nous avons été témoins lors des élections de 2005*".

Boycottées par les sunnites, ces élections avaient consacré les fractures communautaires de l'Irak, la prise du pouvoir de la communauté chiite et jeté les bases du conflit qui devait ensanglanter l'Irak pendant quatre ans. Marginalisés, de nombreux bassistes et des tribus entières dans les provinces sunnites d'Al-Anbar et de

Saleh al-Motlaq.

Ph./ D. R.

Abdel Qader Jassem al-Obeidi.

Ph./ D. R.

Salaheddine, étaient alors venus gonfler les rangs de l'insurrection et d'Al-Qaïda.

Un scénario que l'armée américaine, qui s'apprête à quitter le pays, ne souhaite pas voir se renouveler. La colère de la communauté sunnite est d'autant plus forte que l'exclusion des candidats a été prise sans grande transparence, sous l'impulsion d'une instance non élue, le comité pour la justice et l'intégrité, chargé de purger l'administration irakiennes des baassistes.

"Ceci montre que les groupes politiques sont loin de s'entendre, encore moins de se réconcilier. Si cette décision n'est pas annulée, il se peut que nous assistions à une nouvelle et dangereuse escalade de la violence", a insisté Joost Hiltermann, chef de programme pour le Moyen-Orient du groupe de réflexion International Crisis Group (ICG). Chez les sunnites, le ton monte. "*Ils veulent mettre un point final à la réconciliation nationale*", réagit Saleh al-Motlaq. Empêcher des candidats de participer aux élections "*va peser sur ce processus, surtout après les obstacles que l'Irak a dû surmonter",* renchérit Khalaf al-Alayane, un député sunnite, en référence au conflit communautaire qui a fait des dizaines de milliers de morts entre 2006 et 2008.

Les sunnites ont mis en doute la légitimité même du comité pour la justice et l'intégrité, dont la nomination des membres doit être approuvée par le Parlement, ce qui n'a toujours été pas fait.

"Les décisions du comité sont illégitimes car ce comité n'a pas de base légale", juge M. al-Alayane. Et comme beaucoup d'Irakiens, il s'étonne du moment choisi pour prendre cette mesure. "Plusieurs personnalités exclues ont participé à la rédaction de la Constitution en 2003 et 2004. Aujourd'hui seulement, ils se rendent compte qu'ils appartiennent au Baas, après tout ce temps ? ", s'est-il interrogé.

ALLEMAGNE : PLUS DE CROISSANCE EN 2010

Page 14

MIDI Economie

CHINE : DÉCOUVERTE EN 2009 DE 5 MT DE MINERAI DE FER

Page 14

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

LE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ VIVEMENT SOUHAITÉ

Depuis une décennie, l'Etat, à travers ses dépenses publiques, et aidé par une manne financière considérable, a consenti l'essentiel effort d'investissement dans la construction des infrastructures. Un effort qui a représenté jusqu'à 70% de l'enveloppe de 150 milliards de dollars dont a été doté le plan de consolidation de la croissance 2004/2009. Pendant ce temps, qu'a fait le privé dans ce domaine ? Une participation massive du privé dans la construction des infrastructures s'avère être une entreprise difficile. D'abord, cela nécessite des investissements colossaux dont le retour n'est pas forcément perceptible tout de suite et tout le monde connait bien la situation de nos entreprises privées et les difficultés auxquelles elles sont confrontées et dont elles ne ratent pas une occasion de les rappeler. D'autre part, l'Etat a disposé au cours des ces dernières années d'importantes ressources financières qui lui ont donné logiquement le loisir d'amorcer et de poursuivre cette effort de rattrapage en matière d'infrastructures dans lequel le pays accusait beaucoup de retard. Pourtant, l'investissement public dans les infrastructures n'est pas et ne doit pas être une fatalité. Nous avons en Algérie un secteur privé qui arrive à capter, malgré ses difficultés, plus de la moitié des crédits bancaires destinés à l'économie. Si entreprendre des investissements, seul, dans ce secteur budgétivore s'avère difficile, rien n'empêche un partenariat avec le public. Aujourd'hui, les institutions financières internationales, comme la Banque Mondiale, vantent le mérite du partenariat public-privé comme mode de financement et modèle de partenariat, de complémentarité et de partage de risque. Pour développer ce modèle en Algérie, où il est loin d'être généralisé, il faut surpasser tout une multitude d'obstacles, dont les plus importants sont peut-être la méfiance

A LIRE DANS LE SUPPLÉMENT :

> DEMANDE PÉTROLIÈRE :
L'AIE plus optimiste que l'OPEP

> **Les investissements pétroliers en berne en 2009**

> BANQUES EN DIFFICULTÉ :
Le FMI doute de l'engagement des Etats

> ETATS UNIS :
Explosion du chômage en 2010

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

Le partenariat public-privé vivement souhaité

«Les investissements privés dans les infrastructures des pays de la région MENA ont augmenté considérablement depuis 1994, mais à un rythme moindre que dans d'autres régions».

PAR RYADH EL HADI

L'Algérie, comme pour les autres pays de la région du Moyen Orient et de l'Afrique du nord, a besoin de faire encore davantage d'efforts pour développer davantage son infrastructure, en comptant non seulement sur le secteur public, mais également privé. C'est l'un des moyens privilégiés qu'ont ces pays pour créer de la croissance et de l'emploi. Ce message adressé dernièrement par la Banque Mondiale aux pays MENA montre toute l'ampleur de ce qui reste encore à faire. Selon la Banque mondiale, ces pays ont besoin de générer 40 millions d'emplois en dix ans, un défi considérable et difficile à réaliser. "*Les pays de la région MENA devront créer davantage d'emplois que par le passé pour répondre à la croissance rapide de la population active. Pour y parvenir, il faudra assurer une croissance économique d'environ 7 % par année pendant une longue période. Par conséquent, les pays du MENA devront accroître de manière substantielle leurs investissements dans les infrastructures*", a déclaré Hedi Larbi, directeur des opérations pour l'Iran, l'Irak, la Jordanie, le Liban et la Syrie à la Banque mondiale, lors d'une Conférence régionale sur la réforme et la réglementation des infrastructures dans la région Mena tenu à Oman. Des décideurs politiques, représentants d'autorités de réglementation et fournisseurs de services en charge des infrastructures étaient présents à cette rencontre regroupant notamment l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, le Liban, la Syrie, la Jordanie, le Koweït, les Émirats arabes unis, l'Irak et la Libye.

A cette occasion, M. Larbi a estimé que «*les partenariats public-privé peuvent contribuer à combler le manque d'investissements au niveau des infrastructures, améliorer la qualité des services offerts et promouvoir des modèles d'affaires innovants*», a-t-il ajouté.

Le constat qui a été fait est que «*les investissements privés dans les infrastructures des pays de la région MENA ont augmenté considérablement depuis 1994, mais à un rythme moindre que dans d'autres régions*». A partir de là, des défis de taille restent à relever pour que le programme relatif aux infrastructures de la région puissent aller de l'avant. Dans ce cadre, «*des cadres réglementaires et juridiques robustes et transparents seront nécessaires pour mettre en place les politiques et les nouvelles institutions requises et les capacités nécessaires à leur application*», ont estimé les experts.

Le volume annuel des projets d'infrastructure financés dans la région MENA a progressé de 25 milliards de dollars en 2007 à 27 milliards de dollars en 2008, avant de diminuer de manière importante à 6 milliards de dollars en juin 2009 en raison de la crise financière mondiale.

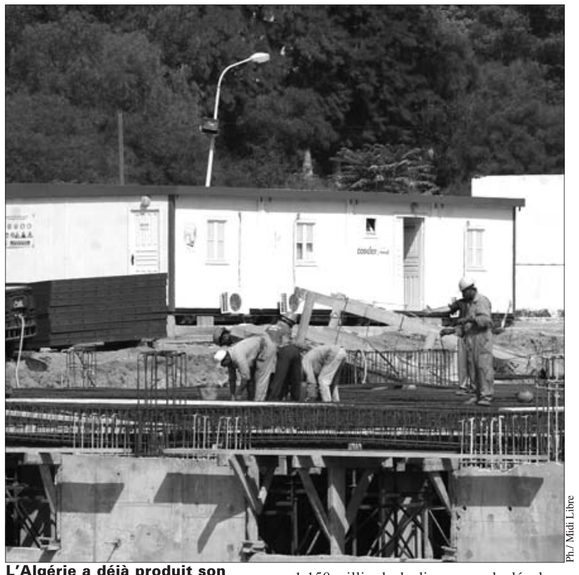
Ph/ Midi Libre

L'Algérie a déjà produit son effort

Selon la Banque Mondiale, d'énormes efforts en investissements doivent être consentis pour combler les insuffisances. Elle estime que les pays à revenu intermédiaire du MENA devront investir l'équivalent de 9,2 % de leur produit intérieur brut annuel au cours de la période 2008 à 2015, s'ils espèrent maintenir leurs perspectives de croissance économique. Cela représente un effort d'investissement total se chiffrant entre 75 et 100 milliards de dollars par année, dont 33% sont destinés à la maintenance des infrastructures existantes.

En Algérie, la consécration d'importants montants d'investissement au secteur des infrastructure au cours des dix dernières années dans le cadre des programmes de développement quinquennaux a plus tôt valu des critiques. Le gouvernement algérien a donné la priorité à la mise à niveau des infrastructures du pays, notamment, à travers le programme de consolidation de la croissance lancé en 2005 pour avec un montant de 180 milliards de dollars. Selon un rapport euroméditerranéen sur les opportunités d'investissement dans la région, "70% de ces investissements ont été consacrés aux infrastructures de base, au logement et aux équipements publics". L'effort va également se poursuivre en 2010.

Parmi les actions que le gouvernement a prévu dans le cadre de la loi de finances 2010, figure l'investissement de plus de 1.150 milliards de dinars pour le développement des infrastructures, dont 501 milliards de dinars pour les routes, 502 milliards de dinars pour le réseau ferroviaire, 21 milliards de dinars pour les ports et 130 milliards de dinars pour les infrastructures administratives.

L'importance d'associer le privé

Selon M. Benabdallah, chercheur au Cread, qui a réalisé une étude sur les effets développement des infrastructures en Algérie sur la croissance économique et l'environnement de l'investissement, «*le développement des infrastructures n'a jamais été une priorité durant toute la période allant de 1970 à 2000. Les montants qui leurs ont été alloués restaient inférieurs à 25% du budget d'équipement. Quant aux infrastructures économiques qui sont les plus importantes pour la croissance économique, leur montant n'a atteint en moyenne que 5% des dépenses de l'Etat sur la période*». De ce fait, «*les efforts dans le cadre des plans quinquennaux doivent être considérés d'abord comme un rattrapage*».

Même si certains économistes critiques l'allocation d'une majeure partie de la manne financière du pays aux infrastructures, M. Benabdallah, estime que «*les pays qui détiennent les réseaux d'infrastructures économiques et sociales les plus denses sont les pays riches*». Toutefois, l'investissement public doit se renforcer par l'apport du privé. «*L'investissement public en Algérie peut se justifier par la capacité de financement exceptionnelle de l'Etat, le peu d'engagement du secteur privé et la reconstruction*». En effet, «*les investissements lourds que nécessitent les infrastructures sont hors de portée du secteur privé en l'absence d'un marché financier. Par ailleurs, l'exploitation des infrastructures nécessitent en général des réseaux de distribution à plusieurs niveaux, ce qui pose encore une fois le problème de leur financement. La rentabilité, qui n'apparaît qu'à long terme dans ce type de projets, éloigne le secteur privé non pas pour ces raisons de financement mais pour des raisons liées à sa propre nature historique (insuffisance d'esprit entrepreneurial)*», observe-t-il. Cela étant, pour ce chercheur, «*le capital public et le capital privé sont complémentaires. En finançant les infrastructures, particulièrement de base comme c'est le cas en Algérie, le capital public dynamise objectivement le capital privé*». Dans une perspective de long terme, les résultats de l'opportunité créée par la manne financière du pays «*seront d'autant plus conséquents s'il y a une amélioration du choix des projets, de leur encadrement administratif et une participation du secteur privé au financement et à l'exploitation*», soutient-il.

Un forum sur la réglementation des infrastructures dans la région MENA

La conférence d'Oman n'a pas seulement fait des constats. Les décideurs politiques et les autorités de réglementation dans le domaine des infrastructures ont reconnu les avantages économiques, sociaux et environnementaux qui peuvent découler d'une meilleure intégration régionale et d'une plus grande collaboration au niveau de l'élaboration des politiques et des dispositions législatives ainsi que de la réglementation en matière d'infrastructures.

Le principal résultat a été la mise sur pied d'un groupe de travail qui collaborera avec la Banque mondiale à la création du Forum sur la réglementation des infrastructures dans la région MENA. Les gouvernements des pays MENA ont donc été invités à créer cette organisation qui sera parrainée par la Banque mondiale.

"*L'objectif de ce forum réglementaire régional et plurisectoriel est de promouvoir une meilleure coopération entre les pays du MENA*", a déclaré Paul Noumba Um, économiste principal du département du développement durable pour la région MENA à la Banque mondiale.

"*Une meilleure coopération peut être favorisée en disséminant les expériences internationales et les meilleures pratiques et en favorisant l'apprentissage par les pairs et le partage d'informations pour obtenir des services d'infrastructures de meilleure qualité et à moindres coûts dans la région MENA*", a-t-il ajouté.

ÉVOLUTION DE LA DEMANDE MONDIALE DE PÉTROLE EN 2010

L'AIE plus optimiste que l'OPEP

"La vague de froid qui a frappé l'hémisphère Nord ces dernières semaines, a conduit beaucoup d'observateurs à prédire un bond de la demande de pétrole", remarque l'AIE. Cependant, "un tel raisonnement oublie le fait que " le pétrole représente une part de plus en plus faible dans le chauffage et la production d'électricité des pays de l'OCDE, souligne-t-elle.

PAR RYADH EL HADI

De rapport en rapport, l'optimisme de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) quant à la reprise de la demande mondiale sur le pétrole ne fléchit pas. Dans son dernier rapport, publié la semaine passée, elle indiquait que la consommation mondiale de pétrole devrait rebondir de 1,7% en 2010, entièrement soutenue par la demande des pays émergents et de l'Asie, après avoir reculé de 1,5% en 2009.

L'agence, prévoit que le monde consommera 86,3 millions de barils par jour (mbj) en 2010, contre 84,9 mbj en 2009. Ces prévisions sont quasiment inchangées par rapport aux précédents rapport du mois de décembre.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) avait été moins optimistes dans son rapport le mois dernier, tout en prévoyant une reprise de la demande. Après deux années de baisse sur fond de crise économique, la demande mondiale de brut devrait progresser de 1% l'année prochaine, soit «*une hausse de 0,8 million de barils par jour (mbj)*» à 85,1 mbj, avait annoncé le cartel dans son rapport mensuel publié. L'Opep avait prévu une croissance limitée à 0,9% dans son précédent rapport en novembre. Pour 2009, le cartel a en revanche confirmé sa prévision d'un recul de 1,6% de la demande mondiale à 84,3 mbj. L'organisation anticipait une croissance économique mondiale de 2,9% pour 2010, suite à un fléchissement de 1,1% en 2009. Elle notait que la croissance attendue pour 2010 sera intégralement tirée par les pays en développement, au premier rang desquels la Chine et l'Inde. En effet, son rapport montre que la demande des pays de l'OCDE déclinera de près de 0,3% en 2010, après une baisse record de 3,9% cette année. Pour la seule Europe, l'Opep prévoit une chute de 1,37% de la demande de brut en 2010, en raison d'une reprise timide de l'économie.

Le document publié vendredi dernier par l'AIE ne différait pas trop de certaines prévisions de l'Opep. Selon l'agence, "la croissance de la demande provient entièrement des pays non membres de l'OCDE", tels que les pays de l'ex-Union soviétique, l'Amérique latine et l'Asie, souligne l'AIE. L'Agence a revu en hausse de 80.000 barils par jour (bj) sa prévision de demande pour la Chine. Dopée par un boom des ventes de voiture, la consommation chinoise aurait ainsi progressé de 7,2% en 2009 (à 8,5 mbj) et devrait encore progresser de 4,3% en 2010. En Europe et Amérique du Nord, la consommation d'or noir devrait au contraire rester très faible, malgré un début d'hiver froid. "La vague de froid qui a frappé l'hémisphère Nord dans les dernières semaines a conduit beaucoup d'observateurs à prédire un bond de la demande de pétrole", remarque l'AIE.

L'Opep pour la stabilité

Cependant, un tel raisonnement oublie le fait que "le pétrole représente une part de plus en plus faible dans le chauffage et la production d'électricité des pays de l'OCDE", souligne l'Agence. L'AIE s'attend ainsi à une stabilisation de la demande dans les pays de l'OCDE en 2010, après une baisse de 4,4% en 2009.

Face à cette demande de plus en plus faible dans les pays riches, les producteurs d'or noir tentent d'envoyer une plus grande partie de leurs barils vers l'Orient, souligne l'AIE.

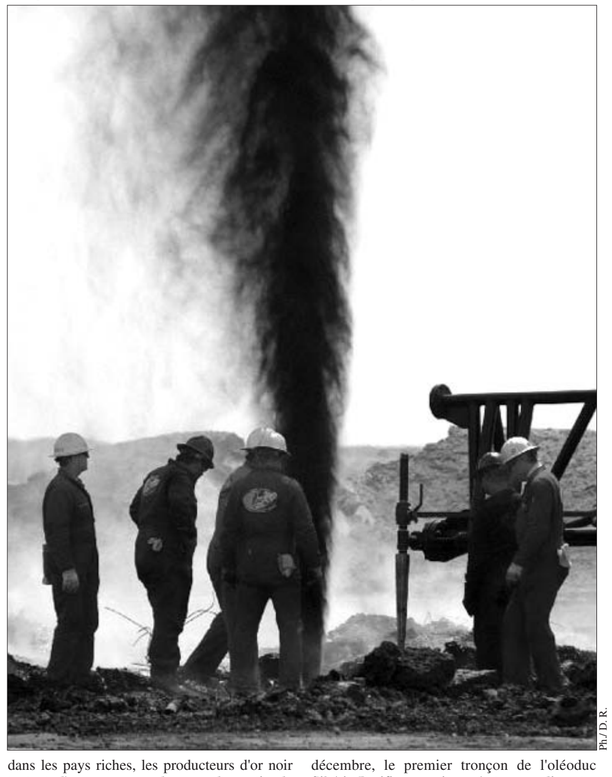
Ph/ D. R.

L'Arabie saoudite a ainsi annoncé à ses clients européens qu'ils ne recevraient plus de brut lourd en 2010 et que celui-ci serait désormais destiné à l'Asie.

Par ailleurs, la Russie a mis en service, fin décembre, le premier tronçon de l'oléoduc Sibérie-Pacifique, qui va, à terme, alimenter l'Asie en brut russe. La production de pétrole a régulièrement progressé dans les derniers mois de 2009 pour atteindre 86,2 mbj en décembre, indique aussi le rapport.

En moyenne sur l'année 2009, l'offre d'or noir recule cependant de 1,6 mbj à 84,9 mbj, affaiblie par une demande morose.

L'Opep a produit 75.000 bj de pétrole en plus en décembre à 29,1 mbj. Il dépasse désormais ses quotas de production de 1,8 mbj. L'Opep avait laissé ses quotas inchangés lors de sa réunion de fin décembre à Luanda (Angola) mais a appelé ses pays membres à mieux les respecter.

L'organisation avait estimé alors que «le monde reste confronté à la contraction de la production industrielle, à une faible consommation et à un chômage élevé ».

L'Organisation a maintenu donc son objectif de production à 24,84 millions de barils par jour (mbj), fixé il y a un an pour enrayer la chute du baril tombé à 32 dollars.

Depuis, les cours se sont ressaisis et évoluent aujourd'hui à plus de 75 dollars, permettant la relance de "neuf ou dix" projets pétroliers gelés pendant la récession, selon le secrétariat de l'Organisation.

La peur panique qui s'était emparée des pays producteurs, inquiets de voir leurs ressources se tarir, laisse donc place à une satisfaction évidente.

Rebond des investissements en 2010

L'horizon n'est pourtant pas entièrement dégagé : l'abondance de l'offre pétrolière et la fragilité de la demande risquent toujours d'entraîner les prix du pétrole vers le bas.

L'Opep braque davantage son regard sur l'activité économique, qui conditionne la demande mondiale d'or noir. L'organisation juge qu'"il n'est toujours pas évident de savoir si la reprise économique sera forte ou durable". "Des doutes sur les moteurs de la reprise économique persistent", avait affirmé le président de l'Opep, l'Angolais José Maria Botelho de Vasconcelos, citant les "incertitudes persistantes dans le secteur financier" et s'inquiétant d'un arrêt prématuré des plans de relance.

Alors que beaucoup craignaient que la récession économique n'entrave les efforts pour développer la production d'or noir, l'AIE note quant à elle avec satisfaction que plusieurs indicateurs font état d'un rebond des investissements dans l'exploration et la production d'or noir. Selon une enquête de la banque Barclays auprès de 387 sociétés, les investissements devraient ainsi augmenter de 11% en 2010, si le prix du baril reste autour de 70 dollars.

LA CHINE S'EN TIRE À BON COMPTE

Les investissements pétroliers en berne en 2009

A l'exception des grandes compagnies pétrolières chinoises qui ont continué à investir dans l'exploration et l'acquisition de sociétés étrangères pour sécuriser les approvisionnements, la crise n'a pas épargné l'industrie pétrolière mondiale en 2009 avec des investissements en exploration et production qui ont chuté cette année de 16%. La baisse a été particulièrement remarquée en Amérique du nord (37%) selon le bilan annuel dressé par l'Institut français du pétrole (IFP). En revanche, le flux est resté stable en Asie. Les perdants de 2009 sont «les compagnies de taille moyenne, les indépendants américains ou de la mer du Nord», privés d'accès au crédit, selon l'IFP. Par ailleurs, l'effondrement du prix du baril, en janvier 2009, à 35 dollars, après le pic record de 147 dollars de l'été 2008, a rendu non rentables beaucoup d'investissements. Les «majors» (ExxonMobil, Exxon, BP, Shell, et autre Total) ont les reins suffisamment solides pour avoir maintenu leurs investissements.

En 2009, la baisse des investissements s'est traduite par le recul du nombre de forages sur terre de 33% et sur mer de 11%, hormis en Chine où les forages des compagnies chinoises ont augmenté de 15%.

Au niveau des cours, «un sentiment d'abondance de l'offre à court terme mêlé à une vision de tension à moyen terme aboutit à un prix d'équilibre autour de 70 dollars le baril», a prévu Olivier Appert, le président de l'IFP qui n'«exclut pas à terme un «emballement au-dessus de 100 dollars» mais la reprise des investissements pourrait éviter une telle escalade. Pour 2010, l'IFP prévoit une stabilisation des investissements mondiaux. L'Institut pense que la production d'or noir va continuer de croître, même dans les pays non membres de l'Opep.

Venezuela : Chavez estime à 100 milliards de dollars les réserves en coltan

Les réserves du Venezuela en coltan, un minerai très recherché entrant dans la composition d'alliages utilisés dans l'électronique de pointe, vaudraient 100 milliards de dollars, selon son président Hugo Chavez. La découverte d'une "gigantesque" réserve de ce minerai stratégique avait été annoncée en octobre par le dirigeant vénézuélien. "*Le cours du coltan sur le marché international est supérieur à celui de l'or ou même du diamant (...). Selon une première évaluation très approximative, les réserves du Venezuela pourraient s'approcher des 100 millions de dollars (70 milliards d'euros)*", a déclaré M. Chavez lors de son discours annuel devant le Parlement. Le coltan est, notamment, utilisé dans la fabrication de téléphones portables, d'ordinateurs et d'autres équipements électroniques.

APS

Chine : Découverte en 2009 de 5 milliards de tonnes de minerai de fer

La Chine a découvert cinq milliards de tonnes de réserves de minerai de fer dans son sous-sol en 2009, a affirmé le ministère de la Terre et des Ressources naturelles. Plus de 3 milliards de tonnes sont situées dans le nord-est du pays, dans la province du Liaoning, mais d'autres dépôts importants ont été détectés dans le Hebei (Nord, 1,044 milliard de tonnes), le Shandong et l'Anhui (Est) ainsi que le Sichuan (Sud-Ouest), selon un communiqué sur le site du ministère, daté de vendredi. Les réserves dans le Hebei, à faible profondeur, sont faciles à exploiter, a affirmé l'ingénieur en chef du ministère, Zhang Hongtao, cité dans le communiqué. La Chine, qui est le premier producteur d'acier de la planète, est aussi le premier importateur mondial de minerai de fer, servant à produire l'acier. En 2008, elle dépendait à environ 50% de ses importations de minerai de fer qui avaient atteint 443,45 millions de tonnes. En 2009, année de la mise en œuvre de son plan de relance de l'économie, comportant des investissements massifs, ses importations ont bondi de 41,6% en glissement annuel, à 627,78 millions de tonnes, selon les chiffres des Douanes. La production sur les neuf premiers mois de l'année a, elle, totalisé 618,6 millions de

SOUTIEN AUX BANQUES EN DIFFICULTÉ

Le FMI doute de l'engagement des Etats

Le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Dominique Strauss-Kahn, a affirmé, vendredi dernier à Washington, douter que les Etats viennent au secours des banques en difficulté lors de la prochaine crise financière, estimant que leurs parlementaires s'y refuseront.

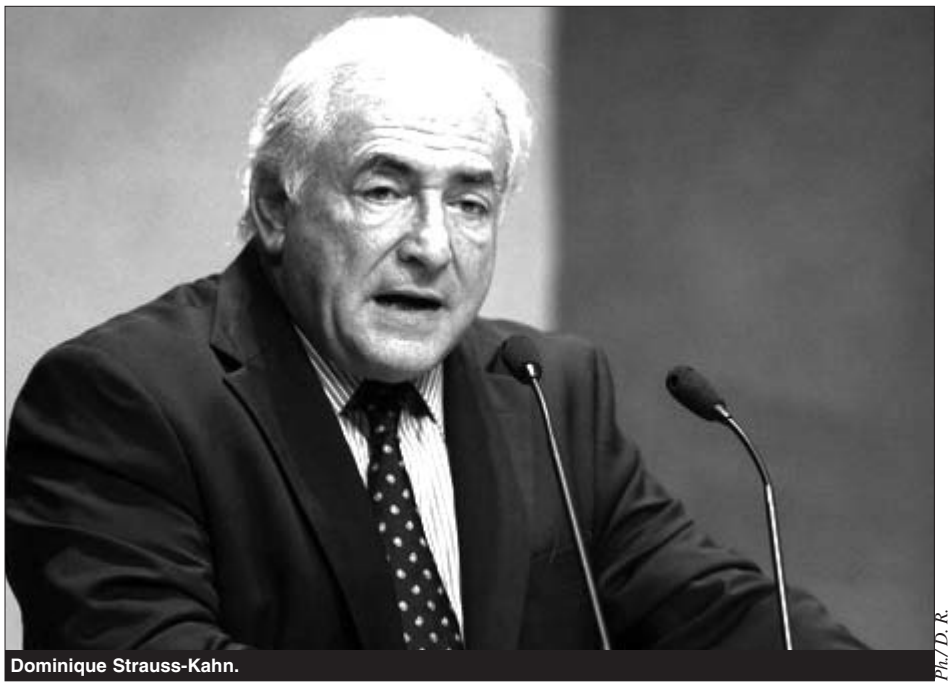

Dominique Strauss-Kahn.

Ph./D.R.

"*Je suis convaincu que la plupart des parlements, le Congrès ici aux Etats-Unis, l'Assemblée nationale en France, Westminster au Royaume-Uni et d'autres, seront pour le moins très réticents à redonner de l'argent au secteur financier*", a déclaré M. Strauss-Kahn lors d'une conférence organisée par la Chambre de commerce franco-américaine. *"En particulier quand ils verront comment le secteur financier s'est comporté après la crise"*, a-t-il relevé. *"Je ne vois pas de parlementaire dans les pays développés qui ait des chances de revenir vers les électeurs dans quelques années pour leur dire : vous savez, vous tous, il va falloir que vous payiez de nouveau, parce que le secteur financier est de nouveau dans la mouise"*, a prédit le dirigeant du FMI. *"Nous avons 12 ou 24 mois pour pouvoir mettre en place quelque chose qui ne sera probablement pas entièrement sûr (...) mais du moins plus sûr pour éviter le genre de problèmes que nous avons rencontrés"*, a-t-il expliqué. *"C'est une question d'équité. Nous ne pouvons pas nous permettre un système qui privatise les bénéfices et socialise les pertes. Beaucoup sont de cet avis"*, a considéré M. Strauss-Kahn. *"Et donc, si nous sommes convaincus de cela, il nous faut absolument trouver un processus pour abaisser le risque d'une telle crise, mais aussi pour gérer cela de manière ordonnée, qui soit utile à ce moment-là, sans revenir à la manière traditionnelle de faire appel aux contribuables"*, a-t-il insisté. Le FMI estime que les Etats du groupe des pays riches et émergents du G20 ont dépensé, entre 2008 et août 2009, plus de 1.900 milliards de dollars au total pour soutenir leur système financier.

Par ailleurs, Dominique Strauss-Kahn a affirmé qu'il comptait toujours aller au terme de son mandat, qui court jusqu'à l'automne 2012. *"Vous ne serez pas surpris que je donne la même réponse : j'ai été élu à ce poste pour cinq ans, et à ce jour, je n'ai aucune intention de changer"*, a-t-il répondu à une question de l'AFP. M. Strauss-Kahn s'est engagé auprès des Etats membres du FMI, quand il a pris sa direction en novembre 2007, à effectuer les cinq ans de son mandat. Interrogé depuis sur un éventuel projet de se présenter à l'élection présidentielle française prévue au printemps 2012, après avoir échoué aux primaires du Parti socialiste en vue de l'élection de 2007, il a répété à plusieurs reprises que son intention demeurait de rester à Washington. *"Si la question est : est-il possible qu'à l'avenir vous puissiez changer d'avis, alors ma réponse sera une réponse traditionnelle dans la vie politique américaine : je ne réponds pas aux questions hypothétiques"*, a ajouté M. Strauss-Kahn. Son contrat de travail lui interdit de *"s'engager dans une activité politique partisane"*.

R.E.

ETATS-UNIS

Explosion du chômage en 2010

Le taux de chômage des Noirs aux Etats-Unis va atteindre, en 2010, son plus haut niveau en 25 ans, affirme une étude économique selon laquelle 17,2% des Afro-Américains seront sans emploi contre 9% pour les Blancs. *"Le fossé entre le taux de chômage des Blancs et celui des minorités s'est considérablement creusé depuis la récession et va encore se creuser"*, affirme Kai Filion, auteur de cette étude pour l'Economic Policy Institute. Au 3e trimestre 2010, le taux de chômage des Blancs atteindra 9% (contre 8,1% aujourd'hui et 10% pour la moyenne nationale) tandis que celui des Noirs atteindra 17,2% et celui des Hispaniques 13,9%. Dans cinq Etats durement touchés par la récession (Alabama, Illinois, Michigan, Ohio et Caroline du Sud), le chômage parmi les Afro-Américains va dépasser la barre des 20%. Depuis le déclenchement de la récession en décembre 2007, le chômage a grimpé de 5 points de pourcentage pour les Blancs tandis qu'il a progressé de 8,6 points pour les Noirs et de 7,9 points pour les Hispaniques. Malgré cet environnement économique morose, une autre étude du Pew Research Center, parue cette semaine, montre que les Noirs américains sont plus optimistes qu'ils ne l'ont jamais été au cours des 25 dernières années, un an après l'élection de Barack Obama, le premier président noir. Quelque 39% des Afro-Américains estiment que leur situation est meilleure qu'il y a cinq ans, un progrès de 19 points par rapport à 2007, selon ce sondage mené fin 2009 auprès de 2.884 personnes, dont 812 Noirs. Une majorité de Noirs (56%) trouvent que le fossé entre leur niveau de vie et celui des Blancs s'est réduit par rapport à il y a dix ans et 53% estiment que leur avenir sera meilleur (contre 44% en 2007)

AFP

Allemagne : Prévision en hausse de la croissance en 2010

La prévision de croissance du Produit intérieur brut (PIB) allemand pour 2010 sera revue à la hausse à 1,5% contre 1,2% prévu initialement, affirme un hebdomadaire, citant le rapport économique annuel du gouvernement. Le chômage devrait, quant à lui, rester sous la barre des 4 millions de demandeurs d'emploi en 2010, selon ce rapport qui doit être présenté le 27 janvier par le ministre de l'Economie, Rainer Brüderle. Par simple effet de rebond, après avoir enregistré en 2009 une récession de 5%, la pire depuis la deuxième guerre mondiale, l'Allemagne devrait renouer avec la croissance en 2010. Mais les économistes restent divisés sur l'ampleur de la reprise et sur l'évolution du marché du travail, très résistant jusqu'ici. Deuxième exportatrice mondiale après avoir été doublée par la Chine, l'Allemagne devrait pouvoir compter cette année sur les succès de ses produits industriels sur les marchés internationaux mais toute flambée du chômage risque de réduire à néant la consommation des ménages.

THÉÂTRE RÉGIONAL DE BATNA

FRANC SUCCÈS POUR "CHERIF OULD ECH-CHORFA"

L'association "Founoun" pour le ballet et le théâtre a remporté un plein succès auprès d'une assistance record en donnant samedi après midi la générale de la pièce "Cherif ould Ech-chorfa".

PAR ROSA CHAOUI

Le public batnéen, rapporte l'APS, a réservé un accueil des plus enthousiastes à la pièce qui a été montée avec la contribution du Fonds de soutien à la créativité initié par le ministère de la Culture. Adaptée d'une œuvre de l'écrivain turc Aziz Nassim par Mohamed Boualag et mise en scène par Nabil Bensekka, la pièce relate l'histoire d'un homme que tout le monde croyait décédé pendant la guerre lors d'une bataille et qui va assister à l'inauguration d'une stèle érigée à sa gloire dans son village natal à savoir Ech-Chorfa, « ex-Lemchamcha ».

Le retour du personnage n'est pas sans gêner tout ceux qui s'étaient occupés à exploiter son image. Le « revenant » revient pour ainsi dire pour semer la zizanie parmi des gens qui s'étaient habitués à le peindre à leur guise, conférant à l'absent des traits héroïques qu'ils ont de la peine à déceler chez lui maintenant qu'il remet les pieds au village. La satire, explique Nabil Bensekka, vise à mettre à nu *"les héroïsmes factices"*. Les critiques perçoivent la pièce comme *« porteuse d'une symbolique très suggestive et présente une certaine audace peu coutumière dans le théâtre algérien »*.

Le trio Cherif (le revenant), Djemaïa (président de l'assemblée communale) et Sebti (responsable de la sécurité) a interprété avec brio son rôle, réussissant ainsi à captiver pendant plus d'une heure l'attention du public qui a très longuement applaudi la performance de ces comédiens. Créée en 2003, l'association «Founoun» a à son actif plusieurs spectacles et compte dans ses rangs de nombreux talents dans le théâtre et le ballet.

R. Z.

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

Le ksar de Béchar inscrit pour sa réhabilitation

Le ksar de Bechar a été inscrit parmi les sites à réhabiliter, au vu de sa valeur historique, culturelle et sociale et de la dégradation qui le menace, selon la Direction de la culture de la wilaya.

Une vaste opération de réhabilitation et de préservation de ce patrimoine architectural reste la "*seule et unique solution pour éviter que ce patrimoine ne soit détruit par les aléas du temps et le fait des hommes*", a estimé un architecte exerçant dans un bureau d'études à Bechar.

Le ksar, qui constitue un patrimoine historique à forte valeur culturelle et touristique, souffre du manque de protection et d'une opération de réhabilitation et de restauration, a déploré, pour sa part, le président du comité de quartier du centre-ville.

Ce site, fondé au 10ème siècle, n'a pu résister à l'urbanisation effrénée de ses parties extérieures qui donnent sur le grand souk de Bechar, "Lebrarik".

Cependant, des pans entiers de son architecture peuvent encore être sauvés, "*pour peu que le site bénéficie d'une opération de réhabilitation*", a estimé un représentant du mouvement associatif local. Le développement urbain du site où est situé ce ksar, une zone très commerçante, a eu comme impact la défiguration de plusieurs parties de cet espace, a-t-il expliqué.

L'état d'abandon que connaît ce ksar qui s'étend sur plus d'un hectare, a aussi touché son cimetière, devenu, avec le temps, un véritable dépotoir, a-t-il ajouté.

Une mission du ministère de la culture avait visité le site, il y a deux ans, sans que cela ne soit accompagné d'une opération de réhabilitation.

UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY – MONTPELLIER

Loupe sur le manuscrit francophone en Méditerranée

L'Institut de recherche inter-site d'études culturelles (IRIRC) de l'Université Paul Valéry- Montpellier organise le 22 janvier 2010 une journée d'études de 14h à 19 h sur le manuscrit francophone en Méditerranée. La journée se déroulera sous la direction de Guy Dugas, directeur de l'IRIEC et responsable scientifique du Fonds Roblès-Patrimoine Méditerranéen.

Au programme l'exposition: Regards sur Albert Memmi

Un des thèmes abordés : «Approche génétique du patrimoine méditerranéen littérature, arts plastiques et arts visuels».

10E SEMAINE CULTURELLE SUR LA RÉVOLUTION

Elle sera célébrée sous le signe

de la femme

L'association "Machaal al chahid" organise, du 11 au 20 février 2010, la 10e semaine culturelle et historique sur la guerre de Libération sous le thème "La femme et la Révolution". Le programme de cette semaine qui coïncide avec la commémoration de la Journée nationale du chahid, prévoit l'animation de plusieurs conférences historiques, des communications et des activités sportives, intellectuelles et culturelles dans

DOULEUR AU GENOU

Et si c'était une arthrose ?

L'arthrose correspond à une usure mécanique de l'articulation. Au fil des années, le tissu articulaire s'altère progressivement, le cartilage se fragilise, son épaisseur diminue, voire disparaît par endroits. C'est ainsi que l'os peut souffrir, lui aussi, tandis que la membrane synoviale (tapissant l'intérieur de la capsule des articulations) peut devenir l'objet d'une inflammation, provoquant un gonflement de l'articulation. Au final, l'arthrose du genou n'est pas une simple usure du cartilage, mais une véritable maladie.

Symptômes

Quelle que soit l'articulation touchée, la douleur est typiquement ressentie lors des mouvements et donc aggravée à l'effort. La douleur a aussi tendance à s'accentuer au fil de la journée, ce qui fait que l'arthrose du genou fait aussi souffrir lors d'une simple position debout ou assise prolongée. C'est le matin au réveil, après un long repos, que la douleur est la plus atténuée.

Moyens de soulagement

L'application de froid au niveau du genou soulage la douleur lors d'une poussée inflammatoire.

Si cela ne suffit pas, il faut recourir à des médicaments anti-inflammatoires (paracétamol, anti-inflammatoire non stéroïdien), par voie orale ou locale (gel, crème, patch).

En cas de poussées très sévères, on recourt à des infiltrations de corticoïdes, parfois précédées d'un lavage de l'articulation du genou (réalisée en milieu hospitalier pour éliminer les débris cartilagineux). Des infiltrations d'acide hyaluronique peuvent aussi être proposées.

Si le genou atteint d'arthrose ne doit pas être mis au repos, il est cependant préférable, lors des poussées douloureuses, de soulager l'articulation en utilisant par exemple une canne ou une béquille. Ce procédé évite également que le genou indemne d'arthrose ne se retrouve à porter tout le poids du corps et s'use aussi.

Prévention

- En prévention de l'arthrose du genou, il est préférable d'éviter les talons hauts car ils entraînent des répercussions sur le fonctionnement de l'articulation des genoux.

- Bougez ! Pour préserver le bon fonctionnement des articulations et leur souplesse, il faut les utiliser (marche, vélo, natation). Contre l'arthrose du genou, une heure de marche trois fois par semaine est très bénéfique. Dans tous les cas, il faut adapter ses activités physiques et de la vie quotidienne à ses possibilités.

- Perdez du poids ou maintenez un poids stable. Tout kilo superflu pèse sur les articulations. Mais il semblerait aussi que les cellules graisseuses sécrètent des substances inflammatoires qui s'attaquent au cartilage...

Les séances de kinésithérapie sont intéressantes en prévention de l'arthrose du genou ou en dehors des poussées inflammatoires, tout comme les cures thermales.

ALZHEIMER

Un type de gène lié à la longévité pourrait éviter la démence chez les personnes âgées

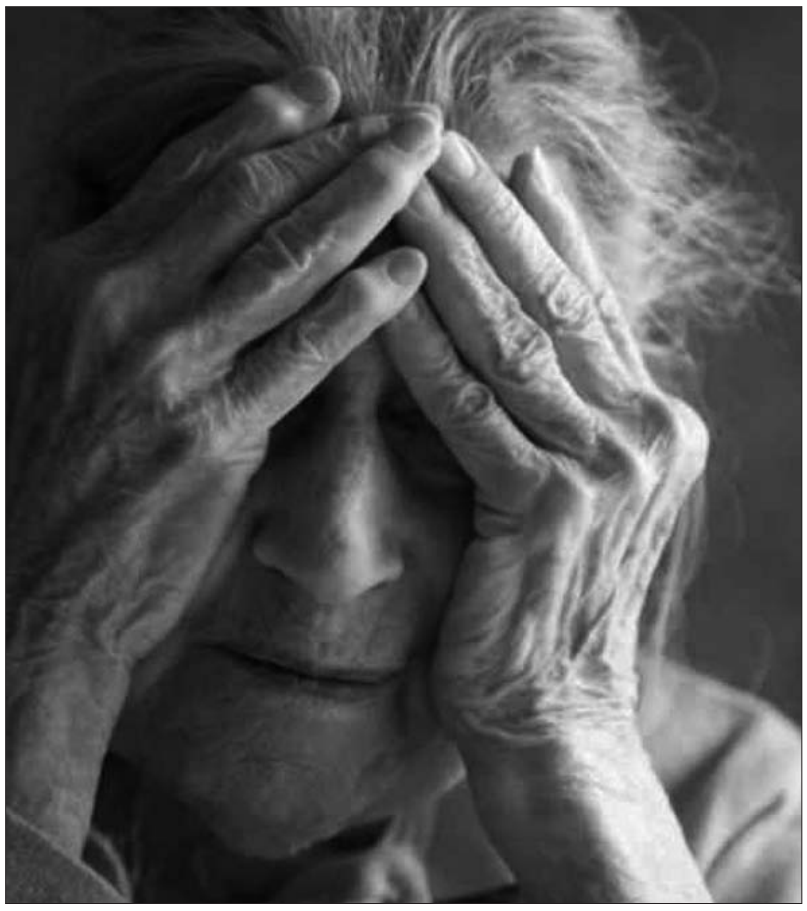

Une étude a montré qu'un type de gène lié à la longévité pourrait éviter la démence et la dégradation de la mémoire chez les personnes âgées, une supposition qui aiderait à ouvrir la voie à des nouvelles recherches contre la maladie d'Alzheimer.

Les chercheurs ont débuté l'hypothèse par une variante du gène CETP découvert en 2003 et qui joue un rôle dans la longévité pourrait aussi agir pour préserver la santé cérébrale des personnes vieillissantes.

Cette variante génétique produit une protéine qui augmente le bon cholestérol (HDL) dans le sang. 523 personnes ont participé à cette étude sur le vieillissement, appelée "Einstein Aging Study" financée par le gouvernement fédéral américain. Cette recherche a suivi pendant 25 ans des résidents âgés du Bronx, un quartier de New York.

Au début de l'étude, les 523 participants, tous âgés de 70 ans et plus, n'étaient atteints ni de démence ni de troubles de la mémoire. Des échantillons de leur sang ont été analysés pour déterminer s'ils étaient porteurs ou pas de la variante du gène CETP.

Ils ont ensuite été suivis pendant quatre ans en moyenne et testés annuellement pour évaluer le taux de leur déclin cognitif, l'incidence de la maladie d'Alzheimer dans le groupe et d'autres changements, indique le Dr Amy Sanders, professeur au département de neurologie de la faculté de médecine de l'Université Yeshiva à New York, principal auteur de l'étude parue dans le Journal of the American Medical Association (JAMA).

"Nous avons découvert que les sujets porteurs de deux copies de cette variante du gène de longévité CETP (cholesteryl ester transfer protein) avaient une baisse plus lente de leur mémoire et un risque plus bas de démence et de développer Alzheimer", précise le Dr Sanders.

"En résumé, pour ces personnes, le risque de souffrir de la maladie d'Alzheimer était 70% plus faible que pour ceux qui n'étaient porteurs d'aucune copie de cette variante génétique", ajoute cette neurologue.

La variante du gène CETP fait que la protéine qu'il produit fonctionne moins bien que la normale, entraînant notamment une production plus abondante de bon cholestérol.

Le Dr Richard Lipton, patron du département de neurologie à l'Université Yeshiva, relève que des traitements expérimentaux actuellement en développement produisent les mêmes effets que la variante du gène CETP.

Ils *"devraient faire l'objet d'études cliniques en raison de leur capacité à promouvoir un vieillissement sain et à empêcher la maladie d'Alzheimer"*, recommande ce neurologue.

(APS)

Cuisine

Velouté de tomates et de chou

Ingrédients :
600 g de tomates fraîches
400 g de carottes
100 g oignons
400 g de chou blanc
Thym, persil
1 pincée de sucre
3 pots de petits suisses
250 g d'eau
Sel, poivre

Préparation :
Laver, éponger, couper les tomates. Placer dans un mixeur ou un robot.
Eplucher les carottes et les couper en rondelles.
Eplucher les oignons, les couper en demi-rondelles.
Enlever les feuilles abîmées du chou. Laver, rincer au vinaigre et le couper en quatre.
Verser le jus des tomates, les carottes, les oignons, le chou, le thym, le persil, le sucre, poivre et sel, mélanger. Ajouter les petits-suisses, l'eau dans le récipient, saler, poivrer, couvrir et cuire sur feu doux pendant 15 minutes.
Hacher le velouté, goûter, rectifier l'assaisonnement et servir aussitôt.

Anneaux aux grains d'anis

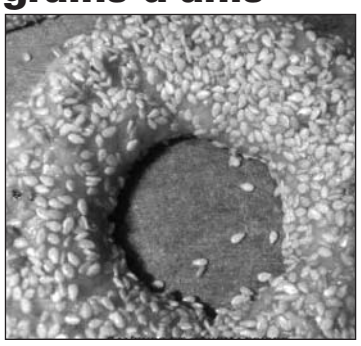

Ingrédients :
1 kg de farine
2 verres à thé d'eau
2 verres à thé d'huile
2 verres à thé de sucre
15 g de sucre vanillé
15 g de levure
1 c. à soupe d'anis en poudre
1 c. à café d'anis en grains
1 pincée de sel
2 c. à soupe de graines de sésame
2 c. à soupe de fleur d'oranger

Préparation :
Tamiser la farine puis verser tous les ingrédients et pétrir le tout. Faire des boudins de 15 cm de longueur et 1 cm d'épaisseur. Les façonner en bracelets et les décorer avec une pince ou fourchette. Les disposer sur une plaque protégée de papier cuisson. Laisser reposer au moins 30 minutes et préchauffer le four à 180°C, thermostat 6.

COIFFURE

Conseils pour entretenir vos boucles de cheveux

Si vous avez une crinière bouclée ou frisée, il n'est pas toujours évident de la maîtriser ou d'entretenir vos boucles... Pour un résultat parfait et naturel, quelles sont les astuces qui vous permettront d'avoir de belles boucles joliment ondulées ?

En premier lieu :
Il convient de vous laver les cheveux avec un shampoing spécifiquement adapté à leur nature (bouclés, frisés ou permanentés) puis d'appliquer un soin après-shampoing. Démêlez-les au moment de l'application du soin, puis rincez abondamment, ensuite enroulez votre tête d'une serviette. Coiffez-vous ensuite avec les doigts, vos boucles seront légères et naturelles.

Les cheveux fragilisés par une permanente :
Vous pouvez les nourrir avec un soin après-shampoing riche ou un masque ultra-hydratant. Ensuite, vous pouvez appliquer un sérum ou une huile sèche pour parfaire le bouclage et réduire les frisottis.

Comme vous le savez, les cheveux frisés ne se coiffent qu'au moment du shampoing. Quand ils sont encore mouillés, appliquez un soin hydratant et coiffant, laissez sécher naturellement, vos boucles seront jolies et pleines de ressort.

Les soins supplémentaires :
Les cheveux frisés ont tendance à s'abîmer plus vite, alors ne lésinez pas sur les soins : soignez vos pointes en les hydratant avec du sérum lissant. Au bout de quelque temps, si vos pointes sont abîmées, les boucles n'auront plus le même ressort qu'avant.

Ne coiffez jamais vos cheveux à sec ! Utilisez un vaporisateur d'eau sur l'ensemble de votre chevelure et coiffez-les avec les doigts ou un peigne large...

Un conseil :
Si vous n'avez pas envie que votre crinière ressemble à celle du Roi Lion, évitez de vous sécher les cheveux avec un séchoir traditionnel et préférez l'air libre pour avoir de belles boucles. Le séchoir rend les cheveux bouclés rêches et triple leur volume, sauf si vous pouvez investir dans un séchoir avec diffuseur…

BÉBÉ

L'art de lui couper les ongles

Couper les ongles de Bébé est indispensable pour qu'il ne se griffe pas. La chose n'est pas difficile mais parfois un petit peu délicate et demande un petit peu de précision.

Avant de commencer
Vous trouverez dans le commerce des pinces à ongles. Vous pouvez également opter pour une petite paire de ciseaux à ongles à bout arrondi. Il en existe qui sont conçues spécialement pour les ongles des bébés avec des protections qui éviteront les coupures. Que vous choisissiez l'un ou l'autre, pensez à les désinfecter à l'alcool avant chaque usage, en cas de coupure, toujours possible.

Comme pour un adulte, utiliser une lime à ongles est aussi possible, notamment si les ongles de Bébé sont très durs. Un tel outil éliminera tout risque de coupure et vous permettra d'émousser les angles.

Comment procéder ?
- Evitez de lui couper les ongles si Bébé est très excité et attendez qu'il se calme. Cela paraît être évident mais évitera les accidents. Vous pouvez aussi lui couper les ongles pendant qu'il dort.
- Asseyez-le ensuite sur vos genoux, tourné vers l'extérieur. Vous contrôlerez mieux ses mouvements.
- Ne coupez pas trop court sans laisser de pointes sur les côtés pour que les ongles ne s'incarnent pas en repoussant.

Si cela devait arriver, consultez votre pédiatre et n'essayez pas de le soigner vous-même.

A savoir :
Notez que certains pédiatres conseillent de ne pas couper les ongles de Bébé avant qu'il ait 1 mois.

En cas de coupure :
En cas de blessure profonde, le plus sage est de consulter votre pédiatre. Sinon, désinfectez simplement la plaie. Exercez ensuite une légère pression avec un doigt. Cela devrait suffire...

Astuces

Enlever une tache de gras sur un chemisier :

Préparez un mélange avec une c. à soupe d'ammoniaque diluée dans un quart de litre d'eau. Immergez le vêtement quelques min. puis rincez. Au besoin, refaites le lavage.

Taches de moisissure sur les habits colorés :

Après avoir mouillé le vêtement de couleur, brossez-le

avec du savon, puis essorez et faites-le passer à la machine. Renouvelez l'opération si c'est nécessaire.

Tache d'œuf sur les vêtements :

Epongez la tache d'œuf avec de l'eau additionnée de sel puis la

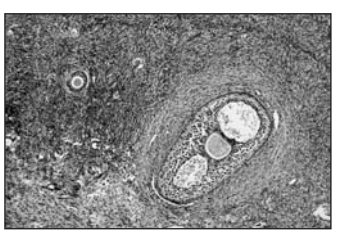

lavez avec de l'eau fraîche. Ensuite, appliquez du papier absorbant dessus et utilisez un solvant si nécessaire.

Traitement de tache sur tissus sensibles :

Soyez vigilante avant d'appliquer des produits chimiques

sur ce genre de tissu. En cas de force majeure, optez pour les nettoyants moins vigoureux afin de ne pas abîmer vos tissus.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

ANGLETERRE

Portsmouth pourrait attaquer en justice la Premier League

Portsmouth envisage d'attaquer en justice la Premier League pour contester l'embargo sur les transferts auquel est soumis le club anglais en raison de sa situation financière précaire, indique son directeur-général, Peter Storrie dans un entretien au *Sunday Mirror*. "*Je confirme que nous avons envoyé une requête légale à la Premier League pour exiger que l'embargo sur les transferts soit levé. Nous pensons avoir un dossier solide*", a déclaré Storrie. L'organisme gestionnaire de la première division anglaise a annoncé dans la semaine qu'il ne verserait pas à Portsmouth les fonds qui devaient lui revenir au titre des droits télévisuels, afin de rembourser les équipes à qui le club anglais n'a pas versé l'argent qu'il leur devait pour divers transferts. "*Ils n'ont aucun droit à retenir l'argent de la télévision pour des paiements à venir à des clubs étrangers*", a déclaré Storrie, dont le club peine à payer ses salaires et sur qui planent des craintes de dépôt de bilan. "*Quand il sera démontré à la Premier League qu'il ne reste pas de créances, quand tout cela sera clair, l'interdiction de recrutement sera évidemment levée. Mais au jour d'aujourd'hui, elle reste en vigueur*", a rétorqué sur la BBC le directeur-général de la Premier League, Richard Scudamore.

FRANCE

L'O Marseille abandonne la piste Mancini (Inter Milan)

L'Olympique de Marseille (1re div. française) a annoncé dimanche qu'il avait abandonné la piste du milieu offensif brésilien de l'Inter Milan (1re div. italienne) Alessandro Mancini. "*La page est tournée, cela suffit. Le joueur ne semble pas savoir ce qu'il veut. Lui et son agent ont manqué de politesse et de courtoisie. L'OM a un statut, nous avons fait tout ce qu'il fallait. Pour nous, c'est terminé*", a déclaré le président marseillais Jean-Claude Dassier. Les dirigeants marseillais avaient donné samedi jusqu'à dimanche midi au joueur pour se décider, alors qu'un accord de principe entre les deux clubs était déjà trouvé. L'OM est dans l'attente depuis la semaine dernière d'une réponse de Mancini, qui n'a disputé que six matches cette saison à l'Inter, un club qu'il avait

ESPAGNE

LE BARÇA PREND SA REVANCHE SUR SÉVILLE

Vainqueur à Séville (1-0) mais éliminé de la Coupe du Roi mercredi, le Barça a pris «sa revanche» sur les Andalous en s'imposant 4-0 en Championnat. Il profite du faux pas du Real à Bilbao et compte cinq points d'avance.

Les Catalans ne lachent rien en Championnat.

Ph/ D. R.

Vexé d'avoir perdu sa première compétition depuis son arrivée sur le banc du Barça, il y a un an et demi, mercredi à Séville, Pep Guardiola ne s'est pas posé de question pour composer son onze de départ pour cette «revanche» au Nou Camp. Le technicien catalan, que son président Joan Laporta souhaite voir renouveler son contrat avant Pâques (voir lien), a purement et simplement aligné son équipe-type. Bien lui en a pris puisque sa formationa fait voler en éclat l'équipe andalouse, inscrivant quatre buts en seconde période. Elle reste donc invaincue en Liga après ce 14e succès en 18 matches et compte désormais cinq longueurs d'avance sur un Real qui paye cash sa défaite à Bilbao (0-1).

Pedro libère le Nou Camp

Durant les quarante-cinq première minutes, les Catalans ont, comme souvent confisqué le ballon. Ils ont aussi beaucoup frappé au but, mais se sont heurtés à un Palop que les amateurs de basket auraient qualifié de «on fire». Le portier sévillan a tout tenté, et surtout tout réussi en première période, mais a été contraint de lâcher prise sur un but... contre son camp de Julien Escudé (49e). Un coup du sort pas franchement mérité pour le Français, mais bien mérité pour le Barça. Cette ouverture du score a au moins eu le mérite d'obliger le FC Séville à se lâcher un peu. Du coup, les espaces se sont creusés, et les milieux de terrain catalans se sont régalés. A ce petit jeu, c'est l'inévitable Xavi qui a trouvé la faille. D'une passe lumineuse dans l'intervalle, le stratège barcelonais a trouvé Pedro, auteur de son 5e but en Liga d'un ballon piqué remarquable.

100e et 101e but de Messi sous le maillot du Barça. Soulagé, le Camp Nou a alors assisté à une leçon de maîtrise. Les Catalans ont fait tourner en bourrique les Sévillans grâce à un toque parfaitement huilé.

Des «Olé! Olé!» sont même descendus des travées de l'enceinte barcelonaise à un quart d'heure de la fin. Probablement surmotivé à l'idée de faire lever les 64000 personnes présentes au Nou Camp, Messi (Photo Reuters) a donc parachevé le travail en inscrivant un doublé plein d'opportunisme dans les derniers instants (85e, 90e+1). Auteur de son 100e but sous le maillot du Barça, sur un service d'un Daniel Alvès une nouvelle fois énorme dans son couloir droit, puis de son 101e sur une passe magnifique d'Abidal, le nouveau pichichi de la Liga (14 buts) n'a plus qu'à savourer.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE TEBESSA

DEPARTEMENT MAITRISE D'OUVRAGE
N° : 164/OPGI/2010

MISE EN DEMEURE

- Vu le retard enregistré dans la réalisation des projets.
Les entreprises titulaires des marchés cités ci-dessous sont appelées à renforcer leurs chantiers en moyens humains et matériels, et relancer les chantiers afin de rattraper le retard enregistré dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de la parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale.

Faute de quoi il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur :

N°	Entreprise	projet	N° du Marché	Date D'Approbation
01	BOUAZIZ ELKAMEL	10A+10D/30/250/2500 Logts à CHERIA - TEBESSA -	10/C.M/O.P.G.I/ 09	02/05/2009
02	CHBAIKI YACINE	RAR de 06E/30/70/2500 Logts à OUM ALI- TEBESSA -	333/W.T/08	13/07/2008
03		RAR de 06D/30/70/2500 Logts à OUM ALI- TEBESSA -	52/W.T/09	20/01/2009
04	HELIMI ALI	RAR de 06B/30/70/2500 Logts à OUM ALI- TEBESSA -	84/W.T/09	03/02/2009

LE DIRECTEUR GENERAL

Midi Libre N° 868 Lundi 18 janvier 2010 - ANEP 793 644

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DE TERRITOIRE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TOURISME

OFFICE NATIONAL DU TOURISME

PROGRAMME DE PARTICIPATIONS AUX MANIFESTATIONS TOURISTIQUES INTERNATIONALES 2010

N°	INTITULE	PAYS	DATE
01	Foire Internationale du Tourisme FITUR - Madrid	Espagne	20-24 Janvier
02	Salon des Vacances Bruxelles	Belgique	04-08 Février
03	Le Foire International du Tourisme et des Voyages de Est Méditerrané - Emitt Istanbul	Turquie	11-14 Février
04	Bourse Internationale du Tourisme BIT-Milan	Italie	18-21 Février
05	Salon Mahana du Marseille	France	26-28 Février
07	Bourse International du Tourisme ITB-Berlin	Allemagne	10-14 Mars
07	Salon le Monde à Paris (MAP)	France	18-22 Mars
08	Salon International du Tourisme SITC-Barcelone	Espagne	15-18 Avril
09	Top Resa-Paris	France	21-24 Septembre
10	Marché des VoyagesTTW-Montreux	Suisse	02-03 Novembre

Tel : 021 43 80 60
Fax : 021 43 80 59

Midi Libre N° 868 Lundi 18 janvier 2010 - ANEP 793 849

FOOTBALL - CHAMPIONNAT NATIONAL DE D I (18E JOURNÉE)

Le MCA toujours leader malgré son faux pas

Les dix-huit clubs qui composent le championnat national de division une ont repris le chemin des stades samedi. Toutes les rencontres ont eu lieu sauf celle qui a mis aux prises l'ESS et l'ASK. Beaucoup de surprises ont marqué cette 18e journée.

PAR MOURAD SALHI

Le leader du championnat national , en l'occurrence le Mouloudia d'Alger, a effectué un déplacement périlleux à Annaba, s'inclinant devant les Tuniques Rouges sur un score de deux buts à zéro. C'est une revanche que vient de prendre cette équipe de Annaba après la lourde défaite concédée lors de la phase aller sur un score de quatre buts zéro. La reprise est difficile pour le MCA qui débute ainsi mal cette deuxième étape de la compétition. Privé de son défenseur malien, Moussa Coulibaly qui n'a pas été retenu après l'expiration de son contrat en raison du nouveau règlement de la ligue nationale de football. La formation algéroise, drivée par le Français François Bracci, n'a pas réussi sa mission hors de ses bases, malgré que la première et plus dangereuse occasion soit l'œuvre des camarades de Derrag. Le première partie s'est terminée sur un score vierge. Quelques minutes après leur retour des vestiaires, les Tuniques Rouges ouvrent la marque par Maiza à la 68e minute de jeu. A trois minutes de la fin de la rencontre, Gacémi offre le deuxième but à son équipe, et met fin ainsi à tout espoir pour le MCA de revenir au score. L'objectif du Mouloudia était de revenir au moins avec un nul, car au début il savait que les choses seraient très difficiles face à cette équipe de Annaba qui a réalisé un parcours honorable lors de la première phase en occupant la première place pendant quelques jours, et les joueurs ne jurent donc que de revanche. Malgré cette défaite, le MCA occupe toujours la première position avec 32 points avec un match en retard.

La JSK confirme son retour

Le poursuivant immédiat du leader, la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK) a réalisé un bon exploit devant le CAB Bou-

Bouguèche et Mokdad (MCA) n'ont pas pu trouver le chemin des filets annabis

Ph / New Press

Arréridj. Malgré le huis clos, les lions du Djurdjura ont profité de ce match à domicile pour arracher les trois points qui lui permettent de bien démarrer cette phase. Les deux buts de la rencontre ont été marqués en première mi-temps, le premier étant l'œuvre de Azuka à la 23e minute de jeu, alors que son camarade, Brahim Ziane, inscrit le deuxième but à la 45e minute.

La tâche des Batnéens se complique

La troisième équipe du haut du tableau, le WAT, a subi un test plein d'embûches à Batna. Le match n'a pas été aussi facile pour les visiteurs devant le MSP Batna, qui a mis tout le paquet pour arracher une victoire qui lui a permis de quitter la place dangereuse dans laquelle elle se trouvait jusque-là. Il a fallu attendre la 82e minute pour que Zeghidi inscrive le premier but, mais l'euphorie de la victoire n'a pas duré longtemps. Sous la houlette de l'entraîneur Fouad Bouali, les Zianides ont inscrit le but de l'égalisation dans les deux minutes du temps additionnel. Le cauchemar continue donc pour cette équipe de Batna qui n'arrive toujours pas à s'extirper de la dernière place.

L'autre représentant de Batna, le CAB, a concédé une lourde défaite devant l'USM Alger, auteur d'une première phase décevante, sur un score de six buts à zéro, dont quatre buts marqués par Hamidi, le cinquième étant l'œuvre de Dehem, alors leur camarade Benaldjia ferme cette série de buts à la 80e minute de jeu. Cette victoire sera une opportunité pour les Usmistes pour relancer leur parcours en championnat. Le match aller, rappelons-le, s'est terminé au profit des Batnéens sur le score de deux buts à zéro.

Le CRB prend sa revanche

L'autre rencontre qui était aussi intéressante a mis aux prises les deux formations du CRB et du MCO au stade 20-Août. Comparativement aux précédentes rencontres entre ces deux équipes, ce match a enregistré moins de buts. Le match de samedi était pour les locaux; premièrement pour prendre une revanche par rapport au match aller et deuxièmement pour s'éloigner de la zone dangereuse où elle se trouvait. L'ouverture du score a été l'œuvre de Slimani à la 28e de jeu, alors que son camarade Aoued a inscrit le deuxième but à dix minutes de la deuxième partie.

L'USMH frappe fort à l'extérieur

L'ASO s'est inclinée face à l'USMH sur son terrain et devant son public sur un score de trois buts à deux. L'équipe locale a essayé de mettre au profit l'avantage du terrain, mais les choses étaient toutes autres. L'ouverture du score a été l'œuvre des Harrachis à la 12e minute par Naili. Quelques minutes plus tard, Djebou offre le deuxième but pour son équipe; la réaction de la formation de Chlef est venue à la dernière minute de la première partie par Soudani. Ensuite les visiteurs inscrivent leur troisième but à la 78e minute par Aissaoui. A quelques minutes de la fin de la rencontre, Ziane inscrit le dernier but de la rencontre.

Les Bougiotes réalisent l'essentiel

L'autre formation qui a bénéficié de cette première journée, est la JSM Bejaia qui a effectué un déplacement réussi à El Eulma. En revenant avec trois précieux points. Avec ce résultat, la JSMB remonte à la quatrième place avec 29 points en compagnie du WAT. Les Bougiotes ont réalisé l'essentiel devant cette équipe qui a causé tant de difficultés. L'unique but de la rencontre a été inscrit à la 62e minute par N'djeng. La JSM Bejaia, qui a effectué son stage en Tunisie, vient de réaliser un bon exploit à l'extérieur qui lui permettra de bien négocier la suite de la compétition en haut du tableau.

Enfin le match ESS-ASK a été reporté par la LNF à une date ultérieure

M. S.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

JS Kabylie - CABB Arreridj	2-0
ASO Chlef - USM Harrach	2-3
USM Blida - NA Hussein Dey	0-0
USM Alger - CA Batna	6-0
USM Annaba - MC Alger	2-0
MSP Batna - WA Tlemcen	1-1
CR Bélouizdad - MC Oran	2-0
MC Eulma - JSM Béjaia	0-1
ES Sétif - AS Khroub **(reporté à une date ultérieure)**	

Classement	Pts	J
1. MC Alger	32	17
2. JS Kabylie	31	18
3. USM Annaba	30	18
4. WA Tlemcen	29	18
-- JSM Bejaia	29	18
6. USM El Harrach	28	18
7. ES Sétif	26	15
-- MC Oran	26	17
-- CABB Arreridj	26	18
10.USM Alger	25	18
-- CR Bélouizdad	25	18
12. CA Batna	23	18
-- MC El-Eulma	23	18
14. ASO Chlef	20	18
15. USM Blida	18	18
16. AS Khroub	17	17
17. NA Hussein-Dey	11	18

MONDIAL-2010/BARRAGES

La Fifa se penche sur la main de Thierry Henry

La commission de discipline de la Fédération internationale (Fifa) étudie aujourd'hui le cas de Thierry Henry et sa fameuse main contre l'Eire en barrage retour du Mondial-2010, le capitaine de l'équipe de France risquant au pire une légère suspension ou une amende.

Deux mois jour pour jour après la polémique déclenchée par le geste de Titi et la qualification sans gloire des Bleus pour la Coupe du monde, le 18 novembre au Stade de France, l'instance suprême du football va donc revenir sur le dénouement du match contre les Irlandais (1-1 a.p.), devenu une affaire à dimension internationale. La saisine de l'instance disciplinaire, un organe indépendant de 21 membres présidé par le Suisse Marcel Mathier, avait été annoncée le 2 décembre au Cap par le président de la Fifa Joseph Blatter à l'issue d'un Comité exécutif extraordinaire. *"J'ai eu une conversation téléphonique avec Thierry Henry (…),* avait expliqué M. Blatter. *On n'a pas parlé de coupable ou pas coupable (...) c'était une conversation entre sportifs. Je n'ai pas dit qu'il serait puni, j'ai dit qu'il ferait l'objet d'une enquête."* La prudence du dirigeant suisse s'explique par la difficulté qu'aura la commission de discipline à décider d'une sanction symbolique alors qu'aucun texte de la Fifa ne prévoit, à proprement parler, de barème pour un fait de jeu de cette nature (un contrôle de la main avant une passe décisive adressée à Gallas à la 103e minute de France-Eire). Une punition trop lourde ferait immanquablement jurisprudence, compliquant la tâche de la Fifa à l'avenir.

Indulgence ?

Malgré la tempête médiatique ("Hand of frog", la "main de la grenouille" avait notamment titré la presse irlandaise) et politique (demande de rejouer le match par le Premier ministre irlandais Brian Cowen) déclenchée par cette main, la tendance est donc plutôt à l'indulgence.

Henry n'a d'ailleurs pas été convoqué et la Fédération internationale peut très bien ne pas juger utile l'ouverture d'une procédure à l'encontre du meilleur buteur de l'histoire de l'équipe de France (51 buts en 117 sélections). Seuls deux articles du code disciplinaire de la Fifa pourront servir de base pour d'enventuelles sanctions. L'article 48 ("Comportement incorrect envers des adversaires ou toute personne autre que les officiels de match") prévoit une suspension d'"un match si une occasion de but manifeste de l'équipe adverse est empêchée (notamment en touchant délibérément le ballon de la main)" ou "pour au moins un match en cas de comportement antisportif envers un adversaire ou une personne autre qu'un officiel de match".

Mais cet article repose sur le postulat d'une exclusion du joueur au cours de la rencontre ce qui n'a pas été le cas de Henry face à l'Eire. L'article 57 a de son côté pour objet "celui qui, par quelque moyen que ce soit (...) enfreint les principes du fair-play ou de la morale sportive". Ce texte renvoie juste à un éventail de sanctions communes aux personnes physiques et morales : mise en garde, blâme, amende, restitution de prix. Reste une dernière possibilité qu'avait évoquée Joseph Blatter: accorder *"une compensation morale"* à l'Eire. *"Ce pourrait être un trophée spécial, un prix, il faut voir",* avait-il affirmé le 3 décembre.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DE LA CULTURE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° : 01/D.C/2010

En application le décret présidentiel N° 250/02 du 24/07/2008 modifie et complète par le décret présidentiel N° 338/08 du 26/10/2008 portant réglementation des marches publics

- La direction de la culture de la wilaya de M'sila, lance un avis d'appel d'offre national ouvert en vue de :

EQUIPEMENT ET ACQUITION D'OUVRAGES DE 30 BIBLIOTHEQUES LOT ACQUITION D'OUVRAGES

1- LIVRES PARASCOLAIRES
2- LIVRES SCIENTIFIQUES ET UNIVERSITAIRES
3- LIVRES POUR ENFANTS
4- LIVRES LA POLITIQUE. ECONOMIQUE. ADMINISTRATION ET JURIDIQUE
5- LIVRES LITTERATURE ET SCIENCES HUMAINES
6- LIVRES CULTURE ISLAMIQUE
7- DICTIONNAIRE ENCYCLOPEDIE ET INFORMATIQUE

Les entreprises intéressées par le présent avis sont invitées a retirer le cahier des charges au niveau de la direction de la culture de M'sila.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires complétées exigées dans le cahier des charges doivent être déposées sous double enveloppe cachetées et anonyme, l'une pour le dossier technique et la deuxième pour le dossier financier.

Offre technique

1- Cahier de charge signé.
2- Déclaration à Souscrire signé et paraphé
3- Copie de statut pour les personnes morales
4- Attestation de mise à jour (CASNOS - CNAS)
5- Extrait de casier judiciaire N° 3 moins 03 mois -original-
6- Extrait de rôle des impôt et taxes moins 03 mois apure ou avec échéancier (original)
7- Registre de Commerce copie légalise.
8- Références professionnelles : certificat de bonne exécution des projet identique pour les trois dernière année pourtant le montant globale de projet et l'année de livraison des équipement vise par le maitre d'ouvrage copie légalise.
9- Attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux de l'exercice 2008 des entreprises délivrée par les antennes locales du CNRC copie légalise, l'offre sera rejeté en cas de ne pas présenté cette Attestation

3- Offre financière :

1- Lettre de soumission signée
2- Le bordereau des prix en Lettres et en chiffre signée et paraphé.
3- Le devis quantitatif et estimatif signée et paraphé

a l'adresse suivante :

DIRECTION DE LA CULTURE DE LA WILAYA DE M'SILA
CITE ADMINISTRATIVE

- L'enveloppe extérieure, ne devra porter que la mention suivante :

avis d'appel d'offre national ouvert N° : 01/D.C/2010
projet : EQUIPEMENT ET ACQUITION D'OUVRAGES DE 30 BIBLIOTHEQUES à préciser le lot
(à ne pas ouvrir)

- Les soumissionnaires resteront engages par leurs offres pendant 180 jours a compter de la date de dépôt des offres.

- La date de dépôt des offres est fixées JEUDI 04 FEVRIER 2010
- L'ouverture des plis se fera au JEUDI 04 FEVRIER 2010 a partir 14h00 au niveau de la direction de culture de M'sila, cite administrative M'sila

LE DIRECTEUR

Midi Libre N° 868 Lundi 18 janvier 2010 - ANEP 793 775

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بسكرة
دائرة بسكرة
بلدية بسكرة

إعلان عن مناقصة وطنية مفتوحة

رقم 01 / ب ب/ 2010

يعلن رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية بسكرة عن مناقصة وطنية مفتوحة لإنجاز شغال :

× توسيع قاعة علاج + 01 سكن وظيفي بالعالية بسكرة

بإمكان المقاولات المؤهلة والمهتمة بهذه المناقصة سحب دفتر الشروط من مكتب الصفقات العمومية بمقر البلدية شارع عقبة بن نافع مقابل دفع مبلغ 1.500,00 دج لدفتر الشروط توجه العروض إلى السيد
رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية بسكرة وتودع بمكتب البريد المركزي في ظرف مغلق مبهم يحمل العبارة التالية :

(السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي)
مناقصة وطنية مفتوحة رقم 01 / ب ب/ 2010
من أجل إنجاز : (.....) . لا يفتح

الظرف الخارجي يحمل بداخله ظرفين منفصلين عليهما اسم الملف (ملف تقني أو مالي)
الأول يحتوي على الملف التقني والثاني على الملف المالي.

الملف التقني يحتوي على الوثائق التالية :

01 - دفتر الشروط التقني مملوء مع الإمضاء والختم من طرف المتعهد
02 - التصريح بالإكتتاب ممضي
03 - الترخيص لتثبيت المعلومات المقدمة موقع من طرف المتعهد
04 - القانون الأساسي بالنسبة للشركات
05 - السجل التجاري
06 - شهادة التأهيل والتصنيف المهني (المؤهل يحمل رمز النشاط المهني المطلوب صنف 2 وما فوق)
07 - شهادة السوابق العدلية رقم 03
08 - كشف الضرائب أقل من 03 أشهر
09 - شهادة أداء المستحقات للضمان الإجتماعي (CASNOS - CACOBATPH - CNAS)
10 - قائمة الوسائل المادية والبشرية (الوثائق المثبتة)
11 - المراجع المهنية (الوثائق المثبتة)

الملف المالي يحتوي على الوثائق التالية :

01 - دفتر الشروط مملوء مع الإمضاء والختم من طرف المتعهد
02 - رسالة العرض ممضاة
03 - الكشف الكمي والتقييمي ممضي
04 - جدول الأسعار ممضي

حدد آخر أجل للإيداع بـ : 15 يوم ابتداء من تاريخ أول صدور للإعلان في إحدى الصحف الوطنية يبقى المتعهدون ملزمون بعروضهم طيلة 180 يوما ابتداء من تاريخ إيداع العروض وعلى المقاولات حضور جلسة فتح الأضرفة في اليوم الأخير لعملية إيداع العروض (يوم عمل) على الساعة الثانية بعد الزوال بالكتابة العامة للبلدية.

ملاحظة : جميع الوثائق المقدمة الغير أصلية في الملف التقني يجب أن تكون مصادق عليها كنسخ طبق الأصل واضحة وسارية المفعول وإلا فإنها لا تؤخذ بعين الإعتبار.

رئيس المجلس الشعبي البلدي

Midi Libre N° 868 Lundi 18 janvier 2010 - ANEP 793 845

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الصحة والسكان وإصلاح المستشفيات

مديرية الصحة والسكان لولاية الوادي
المؤسسة العمومية الإستشفائية جامعة

إعلان عن مسابقة على أساس الإختبار

يعلن السيد مدير المؤسسة العمومية الاستشفائية بجامعة عن فتح مسابقة على أساس الاختبار للالتحاق بالرتب التالية :

الرتبة	عدد المناصب	الشروط المطلوبة	الملاحظات
تقني سامي في الإعلام الآلي	01	المترشحين الحائزين على المؤهلات والشهادات الآتية : - شهادة الدراسات الجامعية التطبيقية في الإعلام الآلي. شهادة تقني سامي في الإعلام الآلي أو الإعلام الآلي للتسيير أو صيانة أجهزة الحاسوب.	
ملحق رئيسي للإدارة	01	المترشحين الحائزين على شهادة الدراسات الجامعية التطبيقية أو شهادة تقني سامي في الميادين والتخصصات الآتية : - التسيير العمومي. قانون الأعمال. قانون العلاقات الإقتصادية الدولية. التجارة الدولية. التسويق. تسيير الموارد البشرية. علم النفس.	
وثائقي أمين محفوظات	01	للمترشحين الحائزين على شهادة ليسانس في علم إقتصاد المكتبات أو شهادة معادلة لها.	

مدة التسجيلات : تودع الملفات لدى المؤسسة العمومية الإستشفائية بجامعة (نيابة مديرية الموارد البشرية) في مدة 20 يوم ابتداء من تاريخ الإشهار للمسابقة.

الملف المطلوب

ينبغي أن يشتمل على الوثائق التالية :
- طلب خطي للمشاركة.
- صورتان شمسيتان.
- نسخة طبق الأصل مصادق عليها من بطاقة التعريف الوطنية.
- نسخة طبق الأصل مصادق عليها من الشهادة أو المؤهل أو المستوى الدراسي و/أو التكويني.
- نسخة طبق الأصل مصادق عليها من شهادة إثبات الوضعية اتجاه الخدمة الوطنية.
- شهادة السوابق العدلية (صحيفة رقم 03) سارية المفعول.
- ظرفان بريديان عليهما الطابع البريدي والعنوان الشخصي.

يتعين على المترشح الناجح نهائيا في المسابقة إتمام ملفه بالوثائق الآتية:
- شهادة الجنسية.
- شهادة عائلية عند الإقتضاء.
- شهادتان طبيتان (طب عام - أمراض صدرية) تثبت قدرة المرشح على شغل الرتبة المقصودة.
- أربع (04) صور شمسية.

Midi Libre N° 868 Lundi 18 janvier 2010 - ANEP 793 700

Mots Croisés N°223

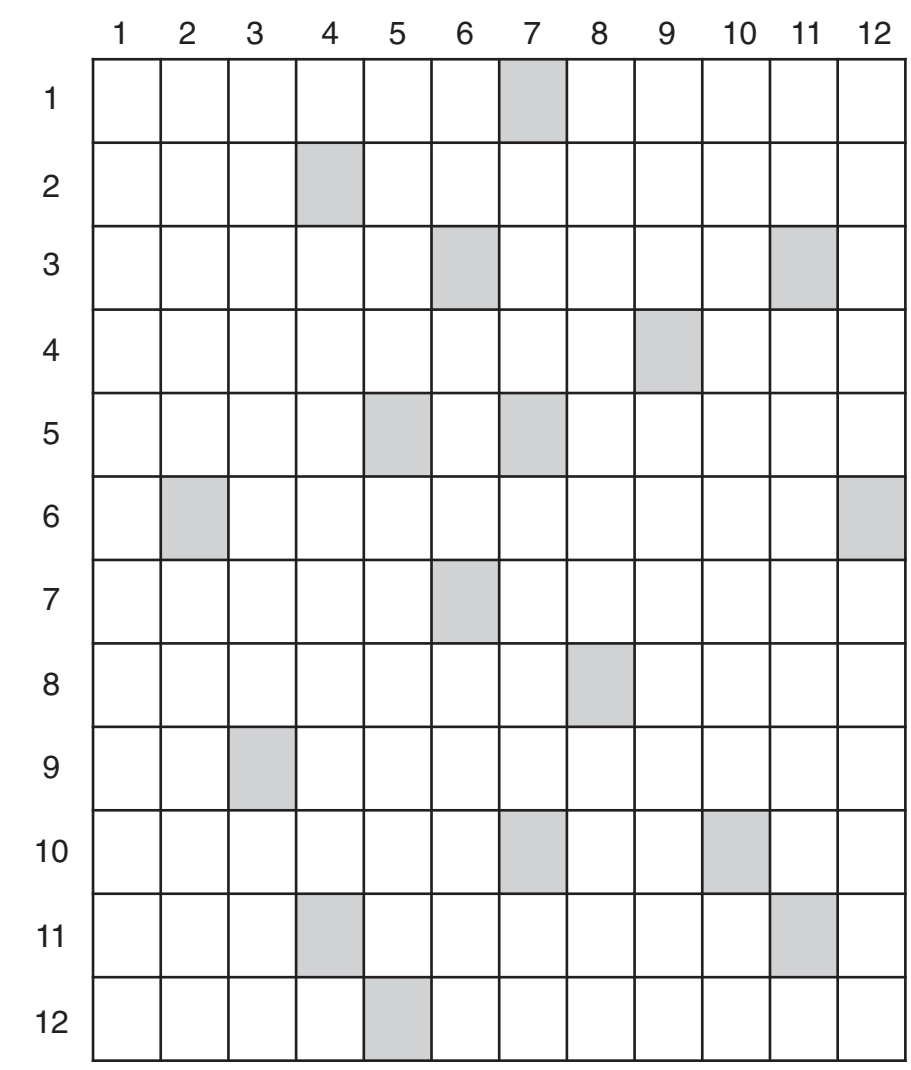

Horizontalement :

1. Amoureuse - Surmonte
2. Rejette - Castillan
3. Exprima en termes violents - Tentes
4. Yaourts - La personne à qui l'on parle
5. Faute de liaison - Roche siliceuse
6. Versa une part des bénéfices
7. Dispute - Eut en horreur
8. Évaluerai avec soin - Chacune des mamelles de la femme
9. Électronvolt - Aristocraties
10. Plaide pour - À moitié - Pronom personnel
11. Terre entourée d'eau - Formes nominales du verbe latin
12. Liquides - Élevais

Verticalement :

1.Ouvrage où l'on expose l'ensemble des connaissances universelles
2. Tissu de coton pelucheux - Communiqua
3. Entreras en réaction - Fanal
4. Gronde
5. Récipient - Existerons
6. En les - Rigole - Réformateur musulman (1849 - 1905)
7. Consommation - Trou du pain - 3.1416
8. Personnes qui dépendaient d'un suzerain duquel elles recevaient un fief - Formulai
9. Flèche - Petits pains fins et friables
10. Sollicitations - Formation paramilitaire de l'Allemagne nazie
11. Dépression marécageuse du Soudan méridional - Mammifères marins
12. Clôture à claire-voie en bois - Pourvues d'une anse

Solution :

EAUX*HISSAIS
ILE*SUPINS*E
DEFEND*MI*SE
EA*NOBLESSES
PESERAI*SEIN
ORAGE*EXECRA
L*KISTOURNA*
CUIR*I*AGATE
XOCONTS*TOI
CLAMA*OSES*A
NIE*ESPAGNOL
EPRISE*VAINC

Les Entrecroisés N°23

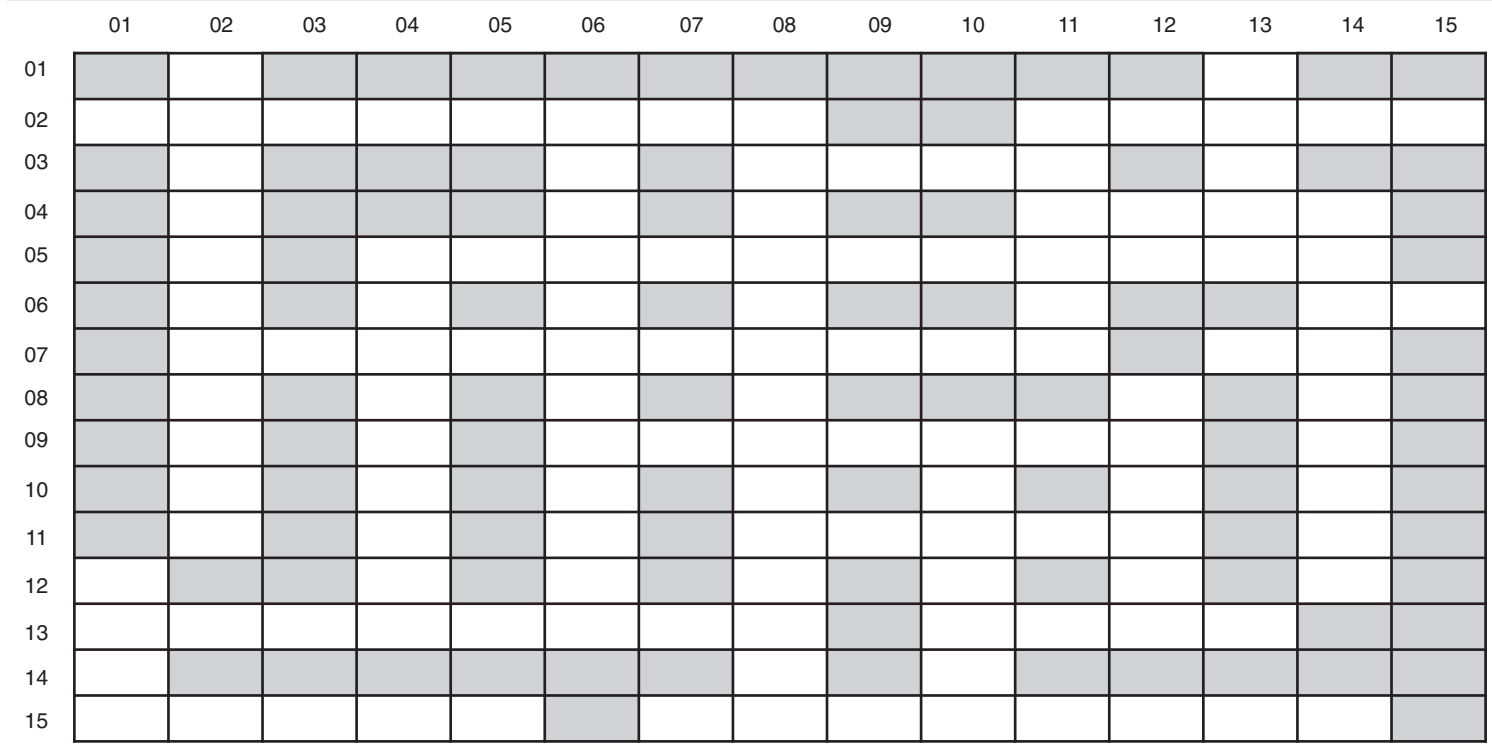

Mots de 3 lettres
BIC

Mots de 4 lettres
AMOS
LERY

Mots de 5 lettres
AUDET
PRICE
STOKE -

Mots de 6 lettres
LYSTER
RACINE

Mots de 7 lettres
NEDELEC
VIANNEY

Mots de 8 lettres
AGUANISH
BELCOURT
MONTRÉAL
SAINT-GUY
SAINT-LUC

Mots de 9 lettres
BOLTONEST

Mots de 10 lettres
VILLE-MARIE
MANSONVILLE

Mots de 11 lettres
BERSIAMISTES
MANSONVILLE

Mots de 12 lettres
LAURIERVILLE

Mots de 14 lettres
CALIXA LAVALLÉE

Quiz — Thème : Les peintres

Peintre lié au mouvement impressionniste, il a peint en 1875 « Femme à l'ombrelle », qui est-il ?
Pablo Picasso
Camille Corot
Claude Monet

Comment se nomme le peintre néerlandais auteur du tableau «Les Tournesols» ?
Eugène Delacroix
Vincent Van Gogh
Rembrandt

Il a peint plusieurs fois le Moulin-Rouge, de quel artiste peintre s'agit-il ?
Toulouse-Lautrec
Edgar Degas
Auguste Renoir

Quel tableau de Leonard De Vinci est exposé à la Galerie des Offices de Florence ?

Solution :

1/ Claude Monet
2/ Vincent Van Gogh
3/ Toulouse-Lautrec
4/ L'Annonciation

Bélier
Vous vous sentez dans une situation inhabituelle que vous connaissez mal et vous avez perdu vos points de repère. Mais vos capacités d'adaptation vous permettent de bien cerner le problème qui en résulte.

Taureau
Votre forme physique entrainera une certaine sérénité utile dans ce que vous aimeriez commencer. Laissez de côté vos angoisses qui vous empêchent parfois de réussir là où il n'y a pas tant de difficultés à surmonter.

Gémeaux
Un événement important risque de survenir ce qui pourrait vous troubler. Vous resterez de marbre face à certaines affirmations qui en temps normal auraient pu vous gêner.

Cancer
Si vous avez quelque chose de si important à dire faites-le maintenant. Vous savez qu'il y a plusieurs façons de s'y prendre pour faire passer un message.

Lion
Vous faites preuve de trop d'imagination. Ne vous inquiétez pas pour des choses futiles qui n'en valent pas la peine, Meme si vous n'êtes pas au mieux, un peu de patience va facilement arranger les choses, Votre moral fera le reste.

Vierge
Rien ne prouve que la malchance existe. Mais une chose est certaine, si l'on tourne le dos à la malchance et que l'on cherche les causes de ses échecs, la Chance, elle, risque bien de sourire au moment où on s'y attend le moins.

Balance
Soyez sur vos gardes, réagissez tout de suite si on cherche des histoires. Faites d'abord revenir votre bel entrain naturel. Au cours de la journée, vous atteindrez tous vos objectifs si vous savez vous distraire et vous conditionner intelligemment pour cela.

Scorpion
Des relations passionnantes se nouent autour de vous. Saisissez cette opportunité qui vous est offerte de vous y associer. La solitude est un mal que vous devez fuir. Vous trouverez beaucoup d'affection et de compassion dans ces futures relations.

Sagittaire
Une personne qui vous veut du bien pourrait particulièrement retenir votre attention. Vous pouvez être sûr de sa sincérité et avec prudence vous êtes décidé à la ménager.

Capricorne
N'accordez pas votre temps à ceux qui sont fourbes et hypocrites et qui vous cachent la vérité. Essayez de ne pas juger mais cela ne vous empêche pas de ne pas être d'accord avec eux. Prenez de la distance et tout ira mieux.

Verseau
Une amélioration dans vos relations financières vient d'une rencontre inespérée. Vous avez du mal à prendre une décision concernant un problème en apparence anodin.

Poissons
Il n'y a pas de souci à vous faire car on se fait de vous une idée tout à fait exacte. Votre souci de la vérité vous donne une agressivité complètement inutile dans une situation qui est parfaitement claire.

PROGRAMME TÉLÉ

10h00 : Moughamarat Farid
10h30 : Namer Ben Adwan
12h00 : Firqat Mozart
12h30 : Ibtikarat
13h00 : Journal télévisé (édition du 13h)
13h30 : Rebeca
14h45 : coupe d'afrique des nations
16h30 : Kaasse el fadaa
17h00 : El-Aâlem baina yadak
17h30 : El-khal wa raihane
18h00 : Journal télévisé (édition Amazigh)
18h20 : Moutaât El-Maida
18h45 : Alouan min wadat el-madjedoub
20h00 : Journal télévisé (édition du 20h)
21h00 : Emission Tara ma tara
22h00 : Résumé de la CAN 2010
22h10 : Film
23h00 : Concert de chant

08:30 Téléshopping
09:20 Le destin de Lisa
09:40 Le destin de Lisa
11:05 Météo
11:10 Méthode Zoé
12:00 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:50 Petits plats en équilibre
13:53 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:55 Confiance fatale
16:40 Preuve à l'appui
17:30 Monk
18:25 Tournez manège !
19:05 Le juste prix
19:50 La prochaine fois, c'est chez moi
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:38 Courses et paris du jour
20:39 Météo
20:45 Une famille formidable : Retour aux sources
22:40 Dr House

09:02 Dans quelle éta-gère
09:05 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:05 Toute une histoire
15:15 Commissaire Lea Sommer
16:15 Rex
17:05 Paris sportifs
17:15 Rex
18:00 CD'aujourd'hui
18:05 En toutes lettres
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:50 Météo
20:00 Journal
20:25 Les héros de la biodiversité
20:30 Tirage du Loto
20:34 Météo
20:35 FBI
21:19 D'art d'art
21:20 FBI
22:05 Complément d'enquête
23:45 Expression directe
23:50 Dans quelle éta-gère

08:45 C'est pas sorcier
09:10 Des histoires et des vies
10:10 Côté jardins
10:35 Côté cuisine
11:10 Plus belle la vie
11:35 Consomag
11:40 Le 12/13
11:45 Météo
11:50 Edition de l'outre-mer
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Drôle de 13 h
13:30 En course sur France 3
13:45 Inspecteur Derrick
14:50 Keno
15:00 Des pissenlits par la racine
16:35 Culturebox
16:40 Slam
17:10 Un livre un jour
17:20 Des chiffres et des lettres
17:50 Questions pour un champion
18:30 18:30 aujourd'hui
18:40 19/20 Edition nationale
18:45 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Hors-série
20:36 Gainsbourg, l'homme qui aimait les femmes
22:25 Météo
22:27 La minute épique
22:30 Soir 3
22:55 Ce soir (ou jamais !)

19:00 Arte journal
19:30 Globalmag
19:50 La force cachée des plantes
20:35 Tendres passions
22:45 Deux frères, un accord

23:35 Les vies possibles de Christian Boltanski

08:35 M6 boutique
09:50 Météo
09:55 Absolument stars
11:15 Scènes de ménages
11:35 La petite maison dans la prairie
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
12:50 Météo
13:45 Un voeu pour être heureux
15:30 La vie, malgré tout
17:20 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % mag
19:45 Le 19 45
20:05 Caméra café 2
20:40 Le chef contre-attaque
22:15 Le chef contre-attaque
23:40 Mysterious Ways, les chemins de l'étrange

09H30 NESS… NESSMA
11H00 Little Einsteins
11H30 Dingue de toi
12H30 Mirna & Khalil
13H30 J A D
14H30 Ness EL CAN - N° 9 – (Rediffusion)
16H30 J A D
17H30 Little Einsteins
18H00 Dingue de toi
19H00 Mirna & Khalil
20H00 NESS… NESSMA (Rediffusion)
21H30 Ness EL CAN - N° 10 – LIVE
23H30 Match de Foot-ball

09:45 En quête de preuves
11:25 Top chef
12:15 Les dossiers de vis ma vie
12:45 Friends
13:10 Friends
13:40 L'homme invisible
15:15 Chéri, je change de famille
16:50 Cory est dans la place
17:15 Les sorciers de Waverly Place
17:40 Friends
18:10 Friends
18:40 South Park
19:10 South Park
19:45 Les dossiers de vis ma vie
20:15 12 Infos
20:35 Timecop
22:25 Predator II

LA SELECTION DU JOUR

TF1 **20h45**

Une famille formidable

Réalisateur : Joël Santoni. Avec : Anny Duperey (Catherine), Bernard Le Coq (Jacques), Béatrice Agenin (Reine), Alexandre Thibault (Julien), Tristan Calvez (Sébastien).

De retour en France, Jacques et Catherine ont le plus grand mal à se faire à leur condition de néoretraités... d'autant que de nouvelles crises familiales viennent perturber leur quiétude : errements amoureux de Julien, de Manon, avec Marie et Jean-Philippe... Rien ne va plus chez les Beaumont. Pour échapper à ce chaos familial, Jacques et Catherine décident de rejoindre Fred et Nourredine en Bourgogne.

France 3 **20h36**

Gainsbourg, l'homme qui aimait les femmes

Réalisateur : Pascal Forneri.

Didier Varrod, journaliste, homme de radio, auteur, documentariste a croisé le chemin de Serge Gainsbourg en 1984, alors qu'il faisait ses premiers pas dans la presse. Une rencontre de celles qu'il n'a jamais oubliées, étant aussi témoin de sa dernière télévision sur France 3 dans «Les grands», en décembre 1990. A l'aube des vingt ans de la disparition de l'artiste, il cosigne avec le réalisateur Pascal Forneri, un documentaire intime sur ce mythe de la chanson française qui avait l'art et la manière de créer d'inou-

arte **20h35**

Tendres passions

Réalisateur : James L. Brooks. Avec : Shirley MacLaine (Aurora Greenway), Debra Winger (Emma Greenaway), Jack Nicholson (Garrett Breedlove), Jeff Daniels (Flap Horton), Danny DeVito (Vernon Dahlart).

Après son divorce, Aurora a élevé seule sa fille Emma en la tenant à l'écart des hommes. Mais la jeune fille brise un jour ce carcan et épouse Flap, avec qui elle a trois enfants. Restée seule, Aurora cesse de reporter sa libido sur un jardin de plus en plus étendu et luxuriant, et se laisse séduire par son voisin, un astronaute à la retraite. Tandis qu'Emma, découvrant les infidélités de son mari, décide de le quitter...

NRJ 12 **20h35**

Timecop

Réalisateur: Peter Hyams. Avec:Jean-Claude Van Damme, Mia Sara...

En 2004, l'humanité a fait un réel progrès, puisqu'il est désormais possible de voyager dans le temps ! Bon nombre de malfrats profitent bien sûr de l'aubaine pour faire fortune à bon compte en modifiant le passé... La TEC, une brigade spéciale commandée par le sénateur McComb, a pour mission de surveiller tout déplacement temporel. Mais l'un des agents, l'incorruptible Max Walker, apprend par un ex-collègue que c'est McComb en personne qui commet les escroqueries, cherchant ainsi à s'enrichir pour réaliser son rêve : devenir président des Etats-Unis ! En pacifiste convaincu, Max va tenter de mettre un terme aux agissements du politicien véreux.

MIDI Libre — Quotidien national d'information

Directrice de la publication : Saida Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, ALger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -**Tel./Fax :** 031.64.17.53
Bureau de Annaba 24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-ouzou Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre
Est : SIE **Diffusion :** AMP **Ouest :** SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Web : www.lemidi-dz.com
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Séisme de magnitude 4,1 sur l'échelle de Richter à Bouira

Un séisme de magnitude 4,1 sur l'échelle de Richter s'est produit hier à 12h17 dans la wilaya de Bouira, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. *"L'épicentre de ce tremblement de terre a été localisé à quinze kilomètres au sud-est de Bechloul (wilaya de Bouira)*", précise la même source.

Ziari dès aujourd'hui au Vietnam

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelaziz Ziari, effectuera, à partir d'aujourd'hui, une visite en République socialiste du Vietnam à la tête d'une importante délégation. Cette visite, qui durera jusqu'à vendredi prochain, intervient suite à l'invitation de Nguyen Phu Trong, président de l'Assemblée nationale vietnamienne, a indiqué hier un communiqué de l'APN. M. Ziari rencontrera, durant cette visite, son homologue vietnamien avec lequel il évoquera *"les moyens à même de développer les relations de coopération parlementaire entre les assemblées des deux pays*", a précisé le communiqué.

Aïdouni reconduit à la tête du Syndicat national des magistrats

Le président sortant du Syndicat national des magistrats (SNM), Djamel Aïdouni, a été reconduit samedi à la tête du syndicat lors de la 5e session ordinaire de son assemblée générale. Réunis à huis clos, les 38 membres du conseil national du SNM ont plébiscité à l'unanimité M. Aïdouni au poste de président du syndicat pour un second mandat de quatre années. Le conseil national, composé d'un magistrat de chaque cour, outre un magistrat de la Cour suprême et un autre du conseil d'Etat, a également élu les onze membres du bureau exécutif. M. Aïdouni a été élu en 2006 à la tête du SNM après avoir occupé ce poste par intérim depuis 2004.

En marge de l'assemblée, M. Aïdouni a affirmé que la priorité des objectifs du SNM demeure l'indépendance de la magistrature, la formation des magistrats et la poursuite des négociations pour adhérer à l'Union internationale des magistrats (UIM) en tant que membre ordinaire. Le SNM est actuellement membre extraordinaire au sein de cette institution internationale, ce qui lui donne le droit de participer à ses activités en tant qu'observateur.

Débat autour de la politique nationale de la qualité à Alger

Pour étudier et réfléchir sur le renforcement du système algérien de la qualité, un séminaire aura lieu aujourd'hui et demain à Alger, a reporté l'agence de presse algérienne, d'après des organisateurs de cette rencontre. Initié par le ministère de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement, ajoute l'APS, ce séminaire a pour objectif de proposer des éléments d'évaluation du système de qualité algérien et de contribuer, par ses recommandations à *«l'amélioration de la qualité des systèmes et des produits des entreprises pour le renforcement de leur compétitivité»*. Selon les organisateurs, rappelle la même source, les résultats de cette rencontre viseront également à *«renforcer l'infrastructure qualité dans toutes ses composantes : normalisation, métrologie, accréditation, propriété industrielle, environnement et sécurité industrielle»*.

Maria Concetta Bataglia, nouvelle directrice du centre culturel italien d'Alger

Dans un communiqué de presse envoyé à notre rédaction, hier, la direction du centre culturel italien d'Alger a annoncé l'installation de la nouvelle directrice de cette institution, Mme Maria Concetta Bataglia et ce, officiellement et depuis le 03 Août 2009, ajoute le communiqué. Pour célébrer cette installation, une cérémonie sera organisée le 20 janvier prochain, précise la même source. La nouvelle directrice a tenu dans ce même communiqué à remercier les médias algériens pour leur *«collaboration et leur intérêt porté vis-à-vis des initiatives culturelles de l'Institut culturel italien depuis longtemps»*.

Belhadj au Benfica ?

Désireux de quitter Portmouth, le latéral gauche international algérien Nadir Belhadj (27 ans) intéresserait Birmingham City et Le Benfica Lisbonne. Au bord de la banqueroute, Portsmouth va devoir vendre des joueurs. Désireux de quitter le club anglais, Nadir Belhadj ne laisse pas les recruteurs indifférents. Selon *L'Equipe* le latéral gauche international algérien, actuellement à la CAN Orange Angola 2010 avec les Fennecs, serait convoité par Birmingham City, mais aussi par le Benfica Lisbonne, déjà propriétaire de son coéquipier et compatriote Hassan Yebda. La cote de l'ex-Sedanais, sous contrat avec Pompey jusqu'en 2013, avoisine les 3,5 millions d'euros.

Plongés dans le chaos, les Haïtiens attendent désespérément l'aide internationale

PAR CLARENS RENOIS

Plongés dans le chaos, des centaines de milliers d'Haïtiens désespérés, en colère et affamés attendaient toujours dimanche une aide internationale qui peine à leur parvenir alors que l'étendue des dégâts du séisme hors de la capitale commence seulement à être connue. Pour le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, qui est parti hier pour Port-au-Prince, Haïti fait face "*à la plus grave crise humanitaire depuis des décennies*". Selon des estimations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le séisme de mardi a fait entre 40.000 et 50.000 morts. Trois priorités s'imposent pour M. Ban qui doit participer aujourd'hui à une réunion du conseil de sécurité de l'ONU consacrée à Haïti : sauver le plus de monde possible, apporter d'urgenc une aide humanitaire, l'eau, la nourriture, les médicaments et coordonner l'aide extérieure. Cinq jours après la drame, l'aide et les secours parviennent dans l'île caraïbe mais ont du mal à être distribués en raison d'une logistique chaotique. Un journaliste de l'AFP a assisté samedi au largage par un hélicoptère américain d'une demi-douzaine de petits cartons de rations alimentaires dans un stade de Port-au-Prince rempli d'Haïtiens affamés. Certains brandissaient une machette pour défendre cette manne providentielle. L'hélicoptère est aussitôt reparti, au grand dam des sinistrés. "*Je pensais qu'ils viendraient vraiment nous aider*", se désolait un père de famille. Les hélicoptères américains ont accéléré la cadence de distribution de l'aide à Port-au-Prince, mais cela ne suffit pas à calmer la population qui continue à dévaliser les magasins, alors que les secours commencent seulement à arriver dans les autres villes dévastées. A la sortie de Port-au-Prince, une barricade formée de pneus en feu, de débris et d'au moins quatre cadavres bloquait la route de la ville de Carrefour. Des habitants en colère manifestaient pour exiger le retrait de piles de cadavres en décomposition. Les secours commencent à se diriger vers le sud-ouest de la capitale, vers l'épicentre du séisme. Un premier convoi d'aide est arrivé samedi à Léogâne, ville de 134.000 personnes, à 17 km de Port-au-Prince. Des villas coloniales à l'église, en passant par les petites cabanes de plage, plus rien ou presque n'est debout. 90% des bâtiments y ont été détruits, selon l'ONU. Carrefour, une ville de 334.000 habitants, est à moitié détruite, tout comme Jacmel, a ajouté l'ONU. Les difficultés de coordination de l'aide humanitaire en provenance du monde entier ont suscité des critiques sur l'organisation des secours et du ravitaillement des sinistrés. D'importants problèmes de sécurité se posent également en raison des pillages auxquels se livrent malfaiteurs et sinistrés.
"Les distributions s'améliorent mais elles restent très compliquées et très lentes", a reconnu Elisabeth Byrs, porte-parole d'Ocha (Bureau de coordination des affaires humanitaires). Le séisme en Haïti donne lieu à "*l'une des plus grandes opérations de secours*" de l'histoire des Etats-Unis, a estimé samedi le président Barack Obama, aux côtés de ses prédécesseurs George W. Bush et Bill Clinton, qu'il a chargés de rassembler des fonds pour les victimes. Plusieurs avions transportant de l'aide n'ont pu atterrir. Au milieu du chaos, les recherches se poursuivaient. "*Nous ne perdons pas espoir de retrouver d'autres survivants*", a déclaré hier à l'AFP Elisabeth Byrs. Les quelque 43 équipes internationales engagées sur place, comprenant 1.739 sauveteurs et 161 chiens, ont permis de retrouver jusqu'à présent 70 survivants sous les bâtiments effondrés. Ces équipes ont pu se rendre dans 60% des zones les plus affectées par le tremblement de terre.

C. R./AFP

« Cinq jours après la drame, l'aide et les secours parviennent dans l'île caraïbe mais ont du mal à être distribués en raison d'une logistique chaotique. Les hélicoptères américains ont accéléré la cadence de distribution de l'aide à Port-au-Prince, mais cela ne suffit pas à calmer la population qui continue à dévaliser les magasins, alors que les secours commencent seulement à arriver dans les autres villes dévastées. »

INSOLITE

Etats-Unis : un garçon de 12 ans braque un magasin avec un faux fusil

L'employé du magasin a expliqué que l'adolescent est entré dans le magasin et lui a réclamé l'argent de la caisse, le menaçant d'un fusil. L'homme s'est aussitôt exécuté donnant à l'adolescent une somme d'argent qui n'a pas été révélée. Après avoir remercié l'employé, le jeune garçon a quitté les lieux avec arme et argent. Retrouvé par la police, l'adolescent a alors tenté de fuir avant d'être interpellé. Les autorités ont déclaré avoir retrouvé l'argent ainsi qu'un fusil : celui-ci n'était qu'un simple jouet

4ème Edition

Concours MEDIA Star Edition 2010

Nedjma lance la quatrième édition du concours MEDIA Star destiné aux journalistes professionnels algériens.

MEDIA Star récompensera les meilleurs reportages, enquêtes, articles de fond, photos et dessins de presse, productions télévisuelles et radiophoniques, qui traitent des questions liées aux **Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)**, de la problématique liée à leurs utilisations, leurs impacts sur la société ainsi qu'à leur développement en Algérie. Le concours est ouvert aux travaux publiés et diffusés entre le **06 mai 2009 et le 11 mars 2010**.

Règlement du concours

Art. 1 : Le concours est ouvert à tous les journalistes professionnels de la presse écrite, électronique, radiophonique, télévisuelle ainsi que les agences de presse.

Art. 2 : Le concours porte sur tout écrit publié, production radiophonique, télévisuelle, électronique diffusés dans les médias algériens entre le 06 mai 2009 et le 11 mars 2010.

Art. 3 : Les travaux éligibles au concours sont comme suit : **les reportages, les enquêtes, les articles de fond dans la presse écrite et électronique, les dessins de presse, les photos-reportage, les productions radiophoniques, télévisuelles traitant des TIC et des questions liées à leurs utilisations, leurs impacts sur la société ainsi qu'à leur développement en Algérie.**

Art. 4 : Sont exclus du concours : les comptes-rendus de conférences de presse, les articles de promotion des opérateurs, toutes formes de publicité rédactionnelle, les interviews et les reprises d'articles ou de dépêches d'agences de presse.

Art. 5 : Chaque candidat ne peut participer qu'avec **un seul produit/média**. Un lauréat des précédentes éditions ne peut postuler qu'après un délai de cinq (05) ans à compter de l'année de sa distinction.

Art. 6 : Les copies des travaux publiés et datés (**coupures de journaux et versions électroniques à l'appui**) et les enregistrements de produits radiophoniques (sur **CD**) et télévisuels (sur DVD), doivent être déposés sous pli fermé **au plus tard le 11 mars 2010 à 17h**, à l'attention du **Président du Jury Média Star 2010, à l'adresse : Wataniya Telecom Algérie, 66, Route de Ouled Fayet, Chéraga, Alger**.

Les travaux soumis au concours ne peuvent être restitués ou réclamés.

Art. 7 : Les candidats des médias régionaux peuvent déposer leurs productions au niveau des Directions régionales de Wataniya Telecom Algérie d'Oran : **Avenue 28 janvier 1958, Yaghmouracen, Oran** et de Constantine : **Zone industrielle Palma, Constantine.**

Art. 8 : Un accusé de dépôt est remis à chaque candidat. Pour les candidats des médias radiophoniques, télévisuels, électroniques et agenciers, **un justificatif de diffusion daté est requis ainsi qu'une fiche technique des travaux.**

Art. 9 : Tout candidat doit joindre un justificatif d'exercice de sa profession (**copie de la carte de presse ou certificat de l'employeur attestant de son identité, notamment pour les journalistes publiant sous pseudonyme**).

Art. 10 : Un jury composé de personnalités du monde des médias et de la communication sélectionnera les meilleurs travaux qui seront récompensés.

Art. 11 : Un prix est attribué pour chacune des catégories mentionnées dans le présent règlement.

Art. 12 : Les prix couvrent les travaux cités à l'article 3, diffusés en Algérie par tous les supports.

Art. 13 : Les décisions du jury sont définitives et sans appel.

نجمة NEDJMA

Midi Libre N° 868 Lundi 18 janvier 2010 - 46/FM/10